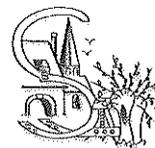


SAHURS



Le Journal

DOSSIER :
LE TOUR DU MONDE
DES ÉCOLIERS

6 avril :
enfin...
LA rencontre



Automne 2006

Bulletin Municipal

numéro

56

1^{er} pack 3 en 1 de la communication



① L'effet « couleurs » :

Les principes actifs de « L'imprimerie GABEL » (à base d'expérience et de hautes technologies) vous permettront de toujours faire excellente impression.

② L'effet « créatif » :

Avec le concentré créatif « NORD-OUEST Création », votre identité visuelle rajeunit, votre personnalité s'affirme et vos messages prennent de l'éclat.

③ L'effet « communicatif » :

Grâce à l'agent exclusif « TRADE WINDS Communication » votre stratégie prend du tonus, votre image se raffermie et votre positionnement résiste à l'épreuve du temps.

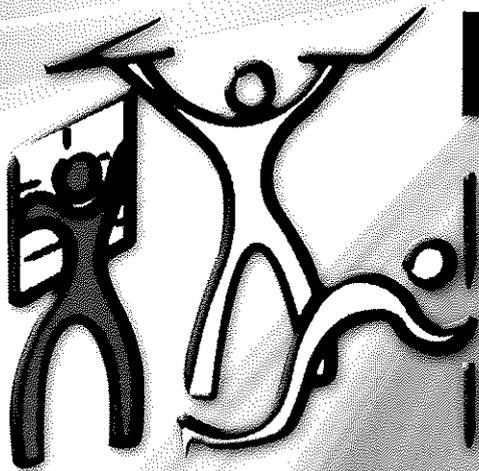
IMPRIMERIE GABEL
INDUSTRIE GRAPHIQUE
02 32 82 39 39

NORD OUEST
CREATION
02 32 82 39 37

TRADE WINDS
STRATEGIES
02 32 82 19 41

3 MÉTIERS, UNE SEULE ADRESSE

10, rue Marconi - ZI la Maine - 76150 Maromme



Eric MÉNARD

ARTISAN

Electricité
Pose de menuiseries
Doublages Cloisons
Isolation

EURO'ELEC Tél. : 02 35 15 01 81
1, Allée des Genets - 76380 CANTELEU

ÉDITORIAL

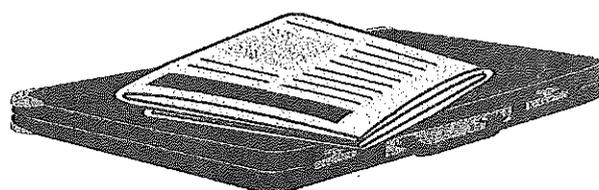
Un petit air de vacances, mais alors de GRANDES vacances, que nous vous proposons dans le dossier de ce numéro d'automne. Il met à la une les enfants de l'école et les deux héros globe-trotteurs qu'ils ont suivis au long de leurs pérégrinations pendant la dernière année scolaire. Expérience enrichissante pour tous, géographie et ethnographie "en live" au programme. Cela vous donnera peut-être l'envie d'en apprendre plus sur ces pays et, pourquoi pas, les découvrir par vous-même... en plusieurs fois sans doute.

Sinon, parmi les nouveautés : une rubrique nouvelle "Fiche pratique" que vous pourrez découper et que nous essaierons de renouveler à chaque numéro.

Bonne rentrée et bonne lecture à tous et à toutes.

Pascale BERTIN

SOMMAIRE



Le mot du maire	page	2
Au Conseil Municipal	page	3
Etat civil	page	11
Inscription listes électorales	page	12
Dates à retenir	page	14
Tarifs municipaux	page	15
Accueil-Ados	page	16
Week end Sports et Culture	page	18
Collecte des déchets	page	20

Le dossier

Grandes marées-vacances scolaires	page	27
Horaires des bus hiver	page	28
Médiathèque Canteleu	page	32
Fiche pratique:opposition carte bancaire	page	33
Maison de Justice et du Droit	page	35
Comité des fêtes	page	36
Tennis : de l'école à SLS	page	39
Initiatives Jeunes	page	40
L'Âge d'or	page	42
Bibliothèque : nouveaux horaires	page	43
Téléthon 2006	page	44
Du côté de l'école	page	47
Du côté des papilles	page	50
La Page	page	53
Mots croisés	page	54
Solutions jeux d'été	page	55
Infos utiles	page	60

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Pascale BERTIN 02 35 32 45 49
Jean-François CAPO CANELLAS
Marc DARRY
Didier LEGRAND
Francine MONNIER
Denis PLAQUEVENT
Lionel ROBILLARD

ainsi que les membres des associations et les nombreux habitués de la mise en forme finale du *Journal*.

Les articles doivent être parvenus à la rédaction avant le 10 décembre 2006. Ils sont publiés sous l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent en rien Sahurs le Journal.

Le numéro international normalisé, l'ISSN, est en cours d'attribution par l'ISSN France de la Bibliothèque Nationale de France.

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Après un très chaud mois de juillet et un mois d'août beaucoup moins gâté par le soleil et la température, les vacances d'été sont finies et la reprise s'est faite dans une période que l'on appelle "été indien".

Les classiques travaux d'entretien au groupe scolaire pendant l'été ont permis de repeindre la cuisine du restaurant, la bibliothèque de l'école et également d'effectuer quelques réparations nécessaires au bon fonctionnement pour l'année 2006-2007. La commune a acheté l'équipement (armoires, tables, chaises) pour une nouvelle classe primaire. L'effectif est stable par rapport à l'année dernière (170 enfants) mais nous avons perdu une classe maternelle au profit de l'ouverture d'une classe primaire. C'est la conséquence démographique de l'âge des enfants et de la faible arrivée des petits. Ceci est inquiétant pour les années à venir et le nombre de classes futur de l'école de la commune.

La fête du village des 26, 27 et 28 août a connu le succès habituel malgré le temps menaçant pendant tout le week-end. Heureusement, la pluie n'a pas perturbé le magnifique feu d'artifice du samedi soir.

Les jeux inter-villages de Sports et Culture des 9 et 10 septembre se sont déroulés dans l'ambiance amicale habituelle et Sahurs a conservé le trophée conquis en 2005. Un grand bravo aux nombreux Salhuciens et Salhuciennes qui ont participé comme compétiteurs ou supporters avec un temps splendide le dimanche après-midi dans le parc du château d'Hautot sur Seine. En 2007, c'est au tour de Sahurs d'organiser cette manifestation et nous aurons besoin de vous pour assurer la bonne marche de cette amicale "joute".

Vous avez reçu votre facture d'eau début septembre et certains d'entre vous m'ont fait part d'une consommation anormale de ce précieux liquide, probablement provoquée par une fuite après compteur. Je vous conseille, comme certains le font déjà, de relever régulièrement les chiffres de votre compteur pour déceler une éventuelle anomalie et y remédier rapidement.

Des problèmes techniques ont retardé de deux mois l'arrivée du tout nouveau bac La Bouille-Sahurs. Il doit entrer en service pour la fin du mois de septembre. Ce bac transportera 12 voitures comme actuellement mais sera plus puissant que celui d'aujourd'hui qui a causé des soucis à de nombreux habitants il y a quelques jours.

Bien à vous

Guy DA LAGE

AU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 4 Juillet 2006

DATE DE LA CONVOCATION :	27.06.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	27.06.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	14
		CONSEILLER ABSENT représenté	1

L’an deux mille six, le 4 juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de M. **Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Messieurs CAPO CANELLAS, LEGRAND, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BELLONET, HALLEY, LE COUSIN, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers

Etait absent représenté : Monsieur BEAUVAIS

Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération achat coffre
Délibération modification POS
Délibération location de terrains communaux
Délibération taxes irrécouvrables
Modification d’un contrat de travail employé communal
Etat des engagements de dépenses à fin juin
Foyer lumineux
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 6 juin 2006

Après lecture du procès verbal, Monsieur le Maire remercie Didier Legrand de l’avoir remplacé lors de la précédente séance du conseil.

Pierre Pasquis informe que le litige concernant un permis de construire qu’il avait signalé paraît s’amplifier. Monsieur le Maire répond qu’il va faire régulariser la situation.

En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

1. Délibération achat coffre

Monsieur le Maire informe que pour des mesures de sécurité et de mise en conformité avec la loi, il y a lieu d’acheter un coffre pour la Mairie afin d’y mettre les divers documents importants prévus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de procéder à l’acquisition d’un coffre pour la Mairie,

Charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ce projet et dit que cette dépense sera inscrite en section d’investissement du budget.

2. Délibération modification POS

Monsieur le Maire expose au Conseil que suite à l'enquête publique, le conseil avait été amené à se prononcer pour la modification du POS.
Lors de la réunion du 10 janvier, le Conseil avait approuvé la modification pour la zone UFA et mis en attente son accord pour la zone ND.
Lors de la réunion du 11 mai dernier la modification pour la zone ND avait été approuvée.
Suite à une remarque de la Préfecture, il informe qu'il faut annuler ces deux délibérations et en prendre une autre, commune pour les deux zones.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve (suite à l'enquête publique réalisée du 24 octobre au 23 novembre 2005) la modification du POS telle que prévue
ZONE UF du centre village modifiée en UFA afin de permettre l'extension des commerces
ZONE ND afin de permettre l'extension autorisée des bâtiments agricoles

3. Délibération location de terrains communaux

La commune est propriétaire de terrains d'une contenance de 7ha68ares75 qui depuis de nombreuses années sont loués à des habitants de la commune pour 6 années consécutives.
Ces terrains sont composés de 8 parcelles (7 parcelles d'1 hectare et la 8^{ème} de 68ares 75) ;
Monsieur le Maire propose au conseil de relouer ces parcelles aux mêmes personnes (en accord avec celles-ci) pour la période 2006/2012 à :
Messieurs Pierre Lefèbre pour 12 qtx/an et Daniel Bourdeau pour 19 qtx/an) au prix officiel du quintal de blé.
Il précise que les impôts actuels et futurs sont à la charge du preneur sauf l'impôt foncier.
Le locataire sera tenu à l'expiration de la location de rendre le terrain et les clôtures en bon état d'entretien.
Le montant du loyer sera versé entre les mains du Receveur Municipal en une seule fois exigible le 24 juin de chaque année (terme échu). Le 1er paiement interviendra le 24 juin 2007 à réception de l'avis des sommes à payer et il est précisé que cette location aura un caractère précaire et révoquant la commune se réservant
-le droit de reprise du terrain en tout ou partie et sans préavis pour le cas où elle en aurait besoin.
-le droit de louer la chasse sur les biens communaux
Il est précisé que cette présente délibération vaut règlement de location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve ce règlement et décide de relouer ces terrains pour la période 2006/2012 à :

M. Pierre LEFEBVRE – 12 Quintaux/an

M. Daniel BOURDEAU – 19 quintaux /an au prix officiel du quintal de blé.

Monsieur le Maire informe le conseil que pour la période 2005/2006 le renouvellement a été omis, il demande au conseil de délibérer sur le prix et la prolongation sans bail de la location.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prolonger au même prix et sans bail la location de septembre 2005 à septembre 2006 aux mêmes personnes soit à

M. Pierre LEFEBVRE – 12 quintaux/an

M. Daniel BOURDEAU – 19 quintaux /an au prix officiel du quintal de blé.

4. Délibération taxes irrécouvrables

Monsieur le Maire expose au conseil que le comptable du trésor lui a demandé par courrier du 23 mai dernier de bien vouloir régulariser des sommes non réglées depuis 2004 par un ancien administré et de se prononcer pour la mise en non valeur d'un titre de 5,40€ non réglé à ce jour.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que le titre de 5.40€ sera admis en non valeur et charge le maire d'établir le mandat au compte 654 (pertes sur créances irrécouvrables) auprès de la Trésorerie de Grand-Couronne.

5. Modification d'un contrat de travail employé communal

Monsieur le Maire rappelle au conseil que depuis 5 ans une employée communale était en contrat CEC –son contrat de 5 ans expirant, il a rencontré la personne et lui a proposé de l'embaucher comme agent des services techniques en mettant au point avec elle son nouvel horaire de travail.

Le conseil, après en avoir délibéré autorise le Maire :

- à créer un poste d'agent des services techniques
- à embaucher cette personne pour 36h /semaine au 1^{er} échelon de son grade.

6 .Etat des engagements de dépenses à fin juin

Jean François Capo Canellas informe le Conseil que suite à des imprévus il n'a pu préparer cet état et s'en excuse auprès du Conseil. Ce sujet est reporté au mois de septembre.

7. Foyer lumineux

Monsieur le Maire rappelle au conseil que depuis 3 ans nous avons un contrat d'entretien pour les foyers lumineux avec l'entreprise RUQUIER et que ce contrat ne s'applique que pour des réparations sur les foyers conformes. (d'où un coût important de dépenses non prises en charge dans le cadre du contrat qui vient de s'achever)

Il propose de mettre tous les foyers en conformité et ensuite de prendre un contrat par foyer. Une partie des travaux sera prise en charge par le syndicat départemental d'électrification et une dépense d'environ 10000€ resterait à financer par la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de procéder à la mise en conformité de tous les foyers lumineux et des armoires électriques de la commune et charge le maire de faire les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet (demande de subvention et signature de contrats).

8. Questions diverses

Monsieur le Maire fait état de remerciements reçus de :

- L'association de la Boucle de Roumare pour la subvention de 150€ versée par la Commune.
- La classe ayant participé à la classe poney (CE1) – (les cavaliers et cavalières de Bois-Guilbert)
- Mr et Mme Renoult, anciens habitants du village pour l'aide apportée par la commune dans leurs démarches administratives (un don de 150€ a été reçu qui sera remis au CCAS)

D'une invitation pour l'ensemble du Conseil au mariage de Céline et Arnaud le 29 juillet prochain (Céline FLEURY a travaillé au sein de la commune pendant un an)

Il fait ensuite le bilan des divers travaux, rue de bas, chemin du gal et RD51 et signale les erreurs, oublis et anomalies constatés après achèvement qui vont être régularisés.

Monsieur le Maire fait part de courriers reçus de :

- Mur Pro Tec (entreprise traitant les problèmes d'humidité des murs) dont il a fait venir le technicien afin de voir le problème de la Mairie. Suite à cette visite, un devis de 9600€HT a été établi. D'autres devis vont être demandés.
- Du P.A.R. informant qu'une étude acoustique va être réalisée par la Société ACOUFEN (Lyon) – diverses mesures vont être faites dans différents endroits sur une surface de 100 ha entre Grand-Couronne et la peupleraie à Moulineaux et chez certains particuliers de Sahurs, dans le but de faire un diagnostic sonore actuel.
- De la DDI informant que les travaux de sécurisation de l'entrée du Parc animalier commenceront vers le 16 août et dureront environ 2 mois.

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- Que les travaux du giratoire à l'entrée de Hautôt devraient durer environ 2 mois et commenceront le 10 juillet.
- Que la poste a mis en place des nouveaux horaires à compter du 1^{er} juillet .
- Qu'il a assisté à une réunion pour une étude d'aménagement du carrefour de la Maison Brûlée. Un premier diagnostic sera fait en septembre.
- Que le compresseur de l'armoire frigo de la cantine est en panne – le devis de réparation est de 620€ HT
- Que la borne foraine sera posée les 10 et 11 juillet
- Qu'il a demandé un devis pour changer les barrières et les grilles de l'école à l'Entreprise Prouin – devis 3990€ HT. Ces travaux seront effectués pendant les vacances.
- Qu'il a reçu une invitation pour l'assemblée Générale de Football, vendredi 7 juillet à Sahurs
- Que l'ouverture des plis pour les travaux de la crèche a eu lieu et que la décision du choix des entreprises sera prise le 24 juillet.
- De négociations entreprises depuis un an avec la Poste afin de construire un nouveau bureau aux normes de sécurité, à la place de la grange face à la Mairie. La vente du bureau actuel et de la maison devrait contribuer à minimiser le coût de l'opération. La partie financière reste à affiner avec les services de la Poste. Cette opération vise à pérenniser le bureau de Sahurs.

Le Conseil est favorable à ce projet et il donne pouvoir au Maire afin de continuer les tractations avec la Poste.

Au sujet de l'espace représenté par la Propriété Collard et la grange, Pierre Pasquis réitère sa demande – il voudrait qu'une réunion se fasse au sujet de l'aménagement futur de cette zone, et que les projets proposés soient de nouveau examinés. (logements sociaux, Papy Loft, commerces)

Les prochaines réunions du Conseil sont fixées : 12 septembre
10 octobre,
7 novembre
5 décembre.

9. Tour de table

Didier Legrand fait part qu'il a assisté au baptême du bac et que celui-ci devrait entrer en service fin juillet à Sahurs.

Il informe qu'il a assisté à la réunion du Syndicat des Prairies. Des stagiaires doivent faire mardi 11 juillet au cours d'une réunion à Sahurs, le compte-rendu de leur étude du recensement des fossés des 3 communes de la Boucle. La digue nord d'Hénouville pose toujours des inquiétudes lors des grandes marées. A ce sujet, Jean-François Capu Canellas demande que l'on alerte les autorités (Etat et Département).

Pascale Bertin se fait l'interprète d'un parent d'élève qui demandait si un contrôle des jeux de cour d'école était effectué. Monsieur le Maire répond affirmativement mais il va contacter la société afin qu'avant la rentrée scolaire de septembre tout soit de nouveau vérifié.

Jacky Le Cousin demande s'il est vrai qu'une embauche est prévue pour aider le directeur d'école dans ses tâches administratives.

Il lui est répondu positivement mais que cela concerne un poste répondant à des critères d'embauche stricts et qu'il n'y a aucune incidence financière pour la commune.

Pierre Pasquis s'interroge sur l'arrêt d'un bus 4 rue de Seine, tous les jours à la même heure.

Il lui est répondu que ce bus attend le passage du bus venant de Rouen car ils ne peuvent se croiser au niveau de la chaussée St Maur à cause du stationnement des véhicules des riverains. Ce problème du stationnement rue de Seine a souvent été évoqué et aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

Stéphane Prouin demande si l'horaire de pause le matin au bac ne pourrait être revu, car à 9 heures, nombre de passagers trouvent cela gênant.

Jean-François Capu Canellas signale les succès de la fête de la Musique, de la représentation faite par les personnes prenant des cours de théâtre et de la diffusion sur grand écran des matchs de football.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 12 SEPTEMBRE 2006

DATE DE LA CONVOCATION :	5.09.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	5.09.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	13
		CONSEILLERS ABSENTS représentés	2

L’an deux mille six, le 12 septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Étaient présents : Messieurs CAPO CANELLAS, LEGRAND, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BELLONET, HALLEY, LE COUSIN, LEGOIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers

Étaient absents représentés : Messieurs BEAUVAIS, PASQUIS

Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération participation classes découvertes
Délibération redevance France Télécom
Délibération convention Centre de Gestion
Délibération location logement poste
Etat budgétaire à début septembre
Décision modificative de fonctionnement
Achat matériel cantine
Contrôle sécurité jeux
Adhésion fond de solidarité
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 4 juillet 2006

Après lecture du procès verbal, Monsieur le Maire apporte des informations concernant :

- le compte rendu du 6 juin (prise de possession d’un immeuble sans maître) – deux des héritiers ont seuls réglé les impôts pendant de nombreuses années et du fait de l’impossibilité de sortir de l’indivision avaient cessé de payer les impôts fonciers.
- Mur pro tec qui avait établi un devis pour le traitement de l’humidité à la Mairie. Le Conseil avait souhaité avoir d’autres devis et sur notre demande notre architecte a contacté d’autres entreprises et celles-ci ont répondu avoir arrêté leur activité car elles ne pouvaient garantir les traitements utilisés.
- Les grilles de l’école qui devaient être posées par l’entreprise Prouin avant la rentrée ne le seront qu’aux vacances de la Toussaint.

En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

1. Délibération participation classes découvertes

La délibération n° 19 du 11 avril dernier autorisait le Directeur de l’Ecole Franck Innocent à organiser des classes découvertes et décidait de subventionner celles-ci. Après avoir examiné les prévisions de dépenses et recettes Monsieur le Maire propose d’allouer la somme de 3500 € à la coopérative scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 3500€ au profit de la coopérative scolaire.

2. Délibération redevance France Télécom

Monsieur le Maire explique au conseil que conformément au décret 2005/1676 du 27.12.2005, de nouvelles modalités de calcul sont applicables pour les installations de France Télécom, sur le domaine public.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'appliquer les nouvelles modalités de calcul de redevances d'occupation du domaine public à savoir pour les :

Lignes -	20kms à 30€ =	600€
Cabine -	1m ² à 20€ =	20€
Sous répartiteur	0,50m ² à 20€ le m ² =	10€
Soit une redevance annuelle attendue de :		630€.

3. Délibération convention centre de gestion

Monsieur le Maire propose au Conseil d'adhérer au service remplacement du Centre de gestion qui permet de recruter temporairement un agent contractuel afin de pallier à l'absence d'un agent en raison : soit d'un congé de maladie, de maternité, de congé parental ou de formation. Il est aussi possible de faire appel à ce service pour faire face à un besoin occasionnel dû à un surcroît de travail ou à la transition liée au départ définitif d'un agent ou un besoin saisonnier. Cette adhésion se fait sous forme d'une convention qui définit, le contenu de la prestation, les obligations respectives des parties et les modalités juridiques et financières des interventions de ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au service de remplacement du Centre de Gestion de la Seine Maritime et autorise le Maire à signer la convention.

4. Délibération location logement poste

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le départ du dernier receveur de la poste, le logement est inoccupé. Après différents travaux de rénovation, d'entretien, il propose de relouer cette maison. A cet effet, un bail doit être établi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le bail avec les nouveaux locataires et fixe le montant du loyer à 500€ par mois.

5. Etat budgétaire à début septembre

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du Conseil un état détaillé à ce jour des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement. Il en explique certains points et il en résulte une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder sur la section de fonctionnement aux virements de crédit suivant :

- -4000€ au chapitre 11	Compte 6188 -4000
- +4000€ au chapitre 65	Compte 6574 +3500
	Compte 654 + 500

6. Achat matériel cantine

Monsieur le Maire informe le conseil que différents appareils usagés de la cantine sont à remplacer. Divers devis ont été étudiés et l'entreprise Hmi-Thirode a été retenue pour une somme de 3574.28€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au remplacement des appareils ne fonctionnant plus et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement du budget.

7. Contrôle sécurité jeux

Suite à la remarque faite lors du dernier conseil municipal concernant le contrôle des jeux de cour, Monsieur le Maire informe que ce contrôle a été effectué sur l'ensemble des jeux (école, stade). Il en ressort certaines anomalies et un devis pour fourniture et pose d'un panneau de basket détérioré est établi pour 569€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis et décide de procéder aux divers travaux afin d'être en conformité avec la législation et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement du budget.

8. Adhésion fond de solidarité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune adhère depuis plusieurs années au Fonds de solidarité énergie (FSE) mais pas au Fonds Solidarité logement (FSL) et eau (FSE). Ces fonds étaient gérés par la Préfecture et la Caisse d'Allocations Familiales.

Depuis le 1er janvier 2005 c'est le Département qui a repris la gestion administrative, comptable et financière de l'ensemble de ces dispositifs et il demande à la Commune son adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à ce fonds et autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre le Département et la Commune.

9. Questions diverses

Monsieur le Maire adresse ses plus vives félicitations au :

- Président du Comité des Fêtes et à tous les bénévoles, acteurs de la Fête du village qui s'est déroulée fin août sur le thème des Années Folles.
- A Didier Legrand et Pierre Pasquis pour l'organisation et le bon déroulement du week-end sport et culture. La Commune a de nouveau remporté le challenge cette année et il félicite également tous les compétiteurs et supporters pour leur participation à cette joyeuse fête inter-villages.

Il fait part de courriers reçus de :

- Céline et Arnaud Anquetil, remerciant la commune pour les fleurs adressées à l'occasion de leur mariage.
- La Préfecture – Direction de l'Environnement – informant que Madame La Ministre de l'Ecologie avait donné l'autorisation de la construction de la crèche sous quelques réserves concernant les plantations sur les abords.
- La préfecture annonçant une randonnée cyclotouriste le 17 septembre dénommée les Rives de la Seine, et d'un rallye touristique pour voitures d'époque qui passera à Sahurs le samedi 21 octobre.
- Jean-François CARENCO, nouveau Préfet à l'occasion de sa nomination.
- Union sportive TCAR informant le Conseil que la ville de Darnétal ayant mis leur stade à disposition ils cessent ainsi d'utiliser notre terrain et tiennent à nous remercier de notre accueil depuis 2 saisons.
- L'INSEE, nous faisant part des résultats du recensement général de la population effectué en janvier. La population de Sahurs est de 1307 habitants.
- Bertrand Saive (vendeur de pizzas le samedi) informant que du fait d'un déménagement et d'une trop importante irrégularité de fréquentation, il arrêtera son commerce à Sahurs fin septembre.
- Service des bacs signalant un arrêt le jeudi 14 septembre de 10 à 12 heures pour contrôle de garantie du moteur changé récemment.

Il informe que :

- lors du Centre de Loisirs de juillet, un vélux a été abîmé à la salle polyvalente et que la réparation a été effectuée
- que le chauffe eau de la cantine présente une fuite et qu'il est en attente d'un devis
- que Jean Simon souhaite cesser de s'occuper de la location du mobilier de la salle polyvalente. Jacky Le Cousin se propose de la remplacer jusqu'à la fin du mandat. Monsieur le Maire remercie Jean Simon de s'être occupé bénévolement de cette location.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle le problème des illuminations de Noël évoqué en janvier dernier et posé la question de savoir s'il faut racheter des illuminations ou prendre un contrat de location avec une entreprise ?

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de procéder à une location de matériel pour illuminer la commune et charge Monsieur le Maire de contacter différentes entreprises afin de comparer les tarifs.

Madame Bertin, Messieurs Bazire et Le Cousin assisteront le Maire dans la consultation des entreprises.

10. Tour de table

Bernard Legois fait part de son inquiétude, car il pense que les travaux de réaménagement des bas cotés de la RD 351 entre Sahurs et Canteleu vont encourager les gens à rouler plus vite.

Stéphane Prouin pense que l'avenue des chênes de l'an 2000 aurait dû porter le nom de Chemin du Gal dont elle est la continuité, ce qui empêcherait les livreurs pour les entreprises de la Zone artisanale d'emprunter le chemin du Gal par le bas.

Jean-François Capo Canellas :

- signale la présence de 2 chiens errants sur la commune.
- Alerte à nouveau le Conseil sur le projet concernant le dépôt de granulats en face de la chaussée St Maur. Il a appris que le PAR avait d'autres projets d'implantation à venir et souhaiterait que le Port communique à la commune le schéma prévisionnel de l'ensemble des installations prévues. C'est ainsi l'ensemble de ces projets qui devront être intégrés dans les études d'impacts sonores, visuels etc....
Monsieur le Maire répond qu'il dispose d'un plan transmis il y a environ 2 ans mais qu'il va réinterroger le PAR.

Didier Legrand fait part de la satisfaction du personnel de la cantine suite à l'achat de matériel (éplucheuse et robot) et de la réorganisation des 2 services le midi. Il signale que l'alarme de la cantine se déclenche intempestivement et qu'une Assistante de Vie Scolaire est arrivée à l'école. Il demande où en est l'installation de l'ADSL à l'école – il lui est répondu que diverses demandes auprès de France Télécom ont été faites et n'ont pas encore abouties et il informe que l'achat de matériel informatique serait nécessaire pour une classe.

Pascale Bertin fait appel aux bonnes volontés pour rédiger des articles pour le journal.

Yves Bazire demande :

- que des réserves soient posées pour les travaux de la Rue de Bas (joints et pavés)
- où en est le projet de construction du salon de coiffure. Monsieur le Maire répond que le permis de construire est à l'instruction.
- Si la Commune envisage de faire des travaux à l'intérieur de l'Eglise. Il lui est répondu qu'il faudrait établir un planning de travaux à longue échéance et contacter les différents services susceptibles de nous accorder des subventions (Bâtiments de France et autres)
- Il informe que suite aux difficultés rencontrées pour un permis de construire il faudra se renseigner car on ne peut plus construire en dessous de la côte altimétrique de 5.80 mètres à cause des risques d'inondations.

Michel Bourdeau informe que les journées du Patrimoine se dérouleront les 16 et 17 septembre et le banquet des anciens le 1^{er} Octobre.

Jacky Le Cousin fait part d'une remarque d'un riverain de l'école qui se dit dérangé par le bruit des enfants. Il remercie le Maire de lui avoir prêté le Camion et les employés communaux pour la préparation de la fête et informe qu'une soirée bavaroise est organisée le 14 octobre au profit du Noël des enfants

Didier Saily informe qu'il a reçu la redevance SPANC à payer et s'interroge sur l'intégration paysagère des nouvelles installations de mise en pression de l'eau au Puits Fouquet.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathéo HUMBERT	le 11 juillet 2006
Lucie BAUDRY	le 14 juillet 2006
Eléa SERGENT	le 19 juillet 2006
Stepan DEVAUX	le 3 août 2006

MARIAGES

Renaud LESUEUR et Aurélie LEFEBVRE	le 8 juillet 2006
Arnaud ANQUETIL et Céline FLEURY	le 29 juillet 2006
Vitorino DOS REIS NABEIRO et Anita ZAMBANO	le 16 septembre 2006

RAPPEL

Aux nouveaux habitants et à d'autres qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons passer à la mairie avec votre livret de famille afin de procéder à votre recensement dans notre commune et à **votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006 (voir pages suivantes)** .

Nous vous rappelons que l'inscription des jeunes de 16 ans est obligatoire à la mairie dans le mois de l'anniversaire; c'est une démarche qui permet :

- ⇒ de vous inscrire aux examens et concours (brevet, bac, permis ...)
- ⇒ d'assister à la journée "citoyenne"
- ⇒ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il est toutefois nécessaire de vérifier cet enregistrement auprès de la mairie.

Nous vous demandons également de déclarer à la mairie les naissances qui se font hors mariage; en effet seules les autres nous sont systématiquement transmises.

La mairie est ouverte de 14 à 19 heures les lundi, mercredi et vendredi.

AVIS

A la demande des services municipaux, des postes, de la gendarmerie, des pompiers et des services sanitaires (ambulance, infirmières, médecins et SAMU) ainsi que des nombreux livreurs et prestataires de services, il est très important qu'en plus du numéro de votre domicile apparaissent vos nom et prénom sur le lieu de votre demeure; il est également nécessaire que votre boîte aux lettres soit suffisamment grande et surtout en bon état pour que votre courrier et autres avis ne soient pas détériorés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (art. L 9 du code électoral).

INSCRIPTION VOLONTAIRE

Principe

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans,
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Si l'intéressé ne relève pas d'une procédure d'inscription d'office (jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), il doit se faire inscrire volontairement.

Où s'adresser :

- soit à la mairie de la commune où il a son domicile ou de celle où il réside depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie d'une commune où il est inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis au moins 5 ans,
- soit à la mairie de la commune où il est assujéti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

Cas particuliers

Si l'intéressé a acquis la nationalité française, il doit également présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

S'il est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut remettre une procuration établie sur papier libre à quelqu'un. Il peut également demander son inscription par correspondance en envoyant les pièces indiquées.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année (cette année avant le 31 décembre 2006), mais l'intéressé ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales (entre le 1er septembre 2006 et le 28 février 2007).

Il est possible d'être inscrit et de voter la même année lorsqu'on :

- atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- est fonctionnaire muté ou admis à la retraite après le 1er janvier,
- est militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- est naturalisé français après le 1er janvier,
- recouvre l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

CHANGEMENT DE DOMICILE

En cas de changement de domicile

Se faire inscrire à la mairie du nouveau domicile (même s'il y a seulement changement d'adresse dans la même commune).

S'adresser à la mairie pour les pièces à fournir (elles peuvent varier selon la situation de l'intéressé).

Dans tous les cas, une pièce d'identité doit être présentée.

Radiation de l'ancienne liste

La mairie se chargera de radier l'intéressé des listes sur lesquelles il était inscrit auparavant.

EN CAS DE LITIGE

Vous avez été oublié ou radié des listes électorales.

Vous pouvez saisir directement le juge d'instance jusqu'au jour du scrutin, en cas d'erreur purement matérielle.

Adressez-vous au service d'accueil et d'information du **tribunal d'instance**.

INSCRIPTION D'OFFICE DES JEUNES DE 18 ANS

Principe

Sont concernées par l'inscription d'office les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre les dates de clôture de listes électorales, soit entre le 1er mars de l'année en cours, et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Cette année, sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2006 et le 28 février 2007.

Mode d'inscription

Les jeunes majeurs sont inscrits sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de leur commune de résidence, lors des opérations de révision annuelle.

Ces opérations se déroulent cette année du 1er septembre 2006 au 28 février 2007.

Procédure

La commission administrative procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE et en vérifiant si les conditions sont réunies (identité, domicile, nationalité...).

Attention, toute personne inscrite automatiquement ne reçoit pas de notification de son inscription.

Précautions à prendre

Les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant actuellement être incomplets, il est préférable que se renseigner auprès de sa mairie, pour vérifier que l'inscription est effectuée.

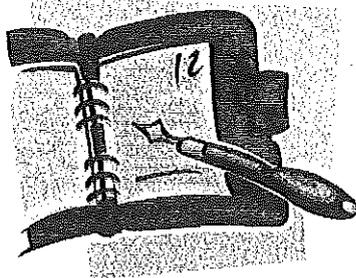
Inscription dans une autre commune

Si un jeune souhaite être inscrit dans une autre commune que celle indiquée par l'INSEE pour l'inscription d'office (à noter, le domicile de vos parents est réputé être celui du jeune concerné pour cette inscription), elle doit accomplir les formalités d'inscription volontaire. Le jeune doit s'assurer qu'il n'a pas été inscrit en même temps dans sa commune d'inscription d'office.

En cas de litige

En cas d'oubli ou si la commission a estimé que le jeune ne réunissait pas les conditions pour être inscrit (nationalité, domicile notamment), il doit s'adresser au tribunal d'instance dont dépend son domicile.

DATES À RETENIR 2006



*Pour les communes de
HAUTOT SUR SEINE,
QUEVILLON, SAHURS,
SAINT-PIERRE-DE
MANNEVILLE*

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
OCTOBRE			
Dimanche 1	Repas des anciens	CCAS	SAHURS
Samedi 14	Soirée Bavaroise	Comité des fêtes	SAHURS
Dimanche 15	Marché fermier	Foyer rural	ST PIERRE
Samedi 21	Tournoi de pétanque FINALE	SLS	SAHURS
Vendredi 27	Manille	ASCQ	QUEVILLON
NOVEMBRE			
Samedi 11	Cérémonie et banquet	Anciens combattants	Sahurs, St Pierre, Hautot
Dimanche 19	Repas loto Téléthon	ASC	QUEVILLON
Vendredi 24	Coinchée du Téléthon	Comité des fêtes	SAHURS
DÉCEMBRE			
Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10	TÉLÉTHON cf programme		Sahurs, Hautot, Saint Pierre
Samedi 9 et dimanche 10	Marché de Noël	Comité des fêtes	HAUTOT
Mardi 5	Manifestation	Anciens combattants	Sahurs, St Pierre, Hautot
Samedi 16 à 15 h	Noël des enfants	Comité des fêtes	SAHURS



**RETENEZ CES DATES
ET ALLEZ-Y !!!**

TARIFS MUNICIPAUX 2006

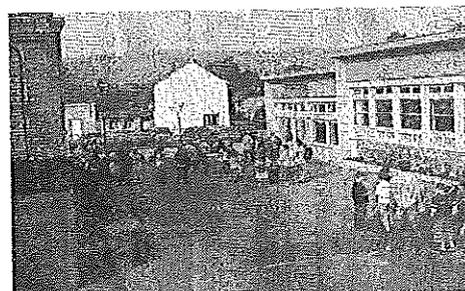
CANTINE	Repas enfant : 2,86 € Repas enfant avec réduction* de 25% : 2,14 € Repas enfant avec réduction* de 50% : 1,43 € Repas enfant avec réduction* de 75% : 0,71 € Repas adulte : 4,20 €
GARDERIE 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèses : tarif réduit -25 %*	Matin ou soir → 18h : 2,45€ (1,84€) Soir → 18h30 : 3,30€ (2,48€) Mercredi la matinée : 4,80€ (3,60€) Mercredi AM → 18h : 4,80€ (3,60€) Mercredi → 18h30 : 5,70€ (4,28€) Mercredi journée → 18h : 7,80€ (5,85€) Mercredi journée → 18h30 : 8,80€ (6,60€)
CENTRE DE LOISIRS 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèse : tarif réduit -25 %*	Journée salhuciens : 11,45€ (8,60€) Par jour semaine complète salhuciens : 10,40€ (7,80€) Journée horsains : 13,60€ Par jour semaine complète horsains : 12,60€
<p>* les tarifs réduits sont applicables à toutes les familles dont le quotient familial est inférieur au seuil d'aide fixé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), soit 550 € par personne et par mois.</p> <p><u>RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE</u> <u>POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE</u></p>	
CONCESSIONS CIMETIÈRE TOMBES ET COLUMBARIUM	Concessions tombes 30 ans : 135€ 50 ans : 260€ Concessions columbarium salhuciens 30 ans : 135€ 50 ans : 260€ Concessions columbarium horsains 30 ans : 470 €
PERMIS DE CHASSE	par an : 37 €
LOCATION SALLE POLYVALENTE	Petit foyer vin d'honneur : 82 € Petit foyer 1 journée : 160 € Petit foyer week-end : 190 € Salle + petit foyer vin d'honneur : 140 € Salle + petit foyer 1 journée : 290 € Salle + petit foyer week-end : 390 €
PUBLICITÉ <i>Sahurs Le Journal</i>	1/8 de page : 70 € 1/4 de page : 100 € 1/2 page : 170 €
DROIT DE PLACE SUR LE PARKING COMMUNAL	par jour : 25 €

ACCUEIL ADOS

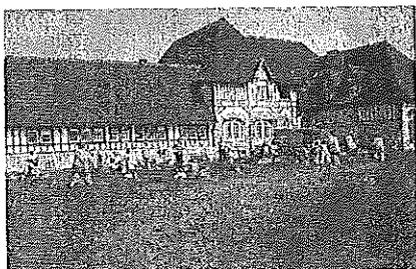
Le centre de loisirs 3/11 ans prend le large !!!

Lors du dernier mercredi de l'année scolaire 2005-2006, le centre de loisirs du mercredi a hissé la grand voile direction Cabourg,

Les 72 enfants qui fréquentent régulièrement le centre ainsi que toute l'équipe du centre de loisirs renforcée de 12 parents accompagnateurs étaient du voyage.



Au programme de cette journée au bord de mer : baignade, cerf-volant, sans oublier les incontournables châteaux de sable.

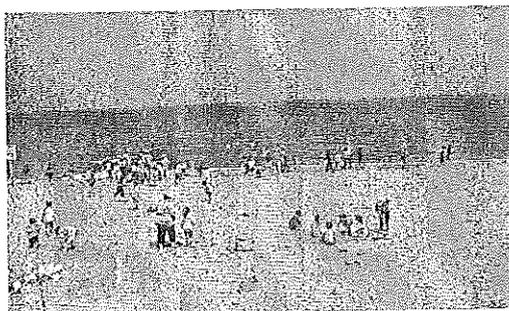


Nous sommes arrivés à bon port à notre résidence d'accueil « sweet home » pour enfin voir la mer.

Nous avons pris notre repas dans un restaurant avec vue sur la mer.



L'après-midi fut consacré aux jeux et à la baignade. Grâce au soleil qui était au rendez-vous et aux parents qui ont assuré le bon déroulement des activités, les enfants ont passé une très bonne journée.

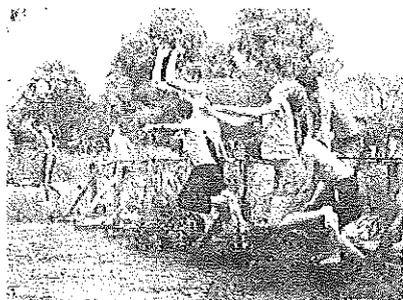


Le voyage du retour s'est fait en chansons sous l'impulsion de nos parents accompagnateurs qui ont écrit et chantés l'hymne de la journée.



« Hissez haut !! Vive la gardo !! »

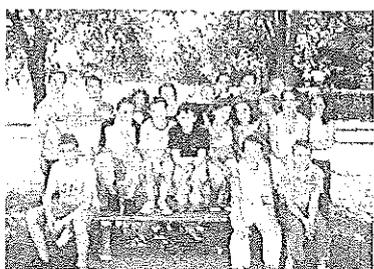
Accueil-Ados / Toussaint 2006



Nous avons le plaisir de vous informer que l'Accueil-Ados ouvrira ses portes du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 06.

L'équipe d'animation agréée auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports, proposera aux jeunes âgés de 10 à 16 ans, des activités sportives et culturelles selon les modalités suivantes :

Lieu	Salle	Polyvalente
Horaires	Du lundi au vendredi	de 10 H à 18 H 00
*Tarifs 2006	SALHUCIENS	HORSAINS
Inscription semaine complète	10.40 € / jour	12,60 € / jour
Inscription à la journée	11.45 € / jour	13.60 € / jour



**Aide Financière*

Une déduction de **25 %** pourra être accordée aux familles habitant la commune et dont le quotient familial est inférieur à 550 €/mois/personne. Renseignements et études des demandes auprès du secrétariat municipal (joindre feuille d'imposition).

Date à retenir

Afin de vous présenter plus en détails, le fonctionnement et le programme d'activités, nous vous invitons à une réunion d'informations qui se déroulera le jeudi 19 octobre à 19h au sein de la salle polyvalente municipale.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Auprès de François (animateur jeunesse) au 06.15.99.96.71
Ou directement auprès du secrétariat municipal
Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h

Deviens animateur en passant ton BAFA

Dans le cadre des actions en direction de la Jeunesse, la commune de Sahurs te propose de suivre une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Le financement de 2 formations BAFA est prévu pour cette année. Ainsi, un jury composé de membres de la commission Jeunesse étudiera les candidatures lors d'un entretien où tu présenteras tes motivations. Les personnes sélectionnées devront en contre-partie du financement, effectuer leur stage pratique d'une durée d'un mois au sein de l'Accueil-Ados en juillet 2007.

Renseignements et Inscriptions auprès de François au 06.15.99.96.71

Date limite d'inscription : Lundi 30 octobre 2006

WEEK END SPORTS ET CULTURE

Trophée durement acquis en 2005, Sahurs se devait de défendre chèrement son titre.

Durant le week-end du 8 et 9 septembre, entre deux cents et trois personnes ont participé pour défendre les couleurs de leur village: jaune pour Quevillon, rouge pour Saint Pierre de Manneville, bleu pour le duo Hautot sur Seine et Val de la Haye et vert pour Sahurs.

Les joutes se pratiquent sur 20 épreuves:

- 18 épreuves, composées de sports physiques et cérébraux, du samedi après-midi au dimanche midi.
- Les épreuves des jeux se déroulent dans la commune organisatrice cette année au château d'Hautot. Le capitaine Gilles Bourdeau et son équipe nous avaient concocté une série de petits jeux très intéressants en passant du classique lancer d'œuf (record à 28 m), à la course en aveugle et autres lancer collectifs de balles de tennis par tous les supporters de chaque équipe. Il y eut bien d'autres surprises avec de l'eau, des tomates ...
- L'épreuve des questions où 4 représentants des communes, dont les édiles, se doivent de répondre au mieux aux quatre questions. Chaque commune choisit le thème de la question : histoire/géographie, arts et littérature ou sports.

Dans la première partie quand une équipe gagne l'épreuve, elle donne quatre points à son village. Vous pouvez ainsi voir dans le tableau suivant les exploits des compétiteurs dans chacune des épreuves.

Les jeux se sont notés au double des autres épreuves.

Les questions sont à 1 ou 2 points au choix de chaque commune. Il y a l'utilisation du joker qui double les points en positif mais aussi en négatif.

Après les premiers 24 heures de compétition, seul Quevillon était un peu distancé. Tout semblait possible pour les 3 autres adversaires.

Les jeux qui se sont déroulés dans le magnifique parc ombragé du château d'Hautot sur Seine ont permis à tous les supporters et aux joueurs de s'exprimer pleinement. Sahurs vainqueur de cette 2^{ème} épreuves distançait alors ses deux concurrents, au coude à coude, qu'étaient Hautot/le Val et Saint Pierre de Manneville.

Le départage final se fit aux questions que voici:

- Quelles sont les noms des 5 plages du débarquement en 1944?
- Quel est le nom de l'avocat, né à Rouen il y a quatre cents ans, qui devint un grand auteur littéraire?
- Quel est l'auteur de « Pour qui sonne le glas »?
- Quelle est la ville dominée par la colline de Corcovado sur laquelle il y a une statue du Christ?

**Pour la troisième fois depuis sa création en 2000,
le nouveau trophée revient à Sahurs.**

Voici tous les résultats:

Épreuves	Hautot - le Val	Quevillon	Sahurs	St Pierre de Manneville
Pétanque	4	1	2	3
Baby foot	4	3	1	3
Athlétisme	3	1	4	2
Échecs	2	4	3	1
Tennis de table	1	4	3	2
Football	3	4	2	1
Trivial pursuit	2	1	3	4
Fléchettes	4	2	1	4
Tarot	1	2	4	3
Manille	1	3	4	2
Cyclotourisme	4	1	3	2
VTT	2	1	4	3
Basket enfants	3	0	2	4
Cross 5 km	4	1	3	2
Cross 10 km	2	1	4	3
Dictée	3	1	4	2
Dessin	3	4	2	1
Tennis	4	1	2	3
SOUS TOTAL 1	50	35	51	45
Jeux	2	6	8	6
SOUS TOTAL 2	52	41	59	51
Question n°1	-2	-2	-1	-2
Question n°2	4	2	1	4
Question n°3	-2	-4	1	2
Question n°4	2	2	2	2
TOTAL FINAL	54	39	62	57
Classement	3^{ème}	4^{ème}	1^{er}	2^{ème}

L'an prochain le village organisateur est Sahurs, à nous de relever le défi et que le meilleur gagne.

Les réponses aux questions sont: N°1 Utah Beach, Omaha Beach, Juno, Sword et Gold. N°2 Pierre Corneille. N°3 Ernest Hemingway. N°4 Rio de Janeiro.

COLLECTE DES DÉCHETS

Distribution des sacs

La distribution des sacs poubelle aura lieu à la mairie le **vendredi 21 octobre de 8h30 à 12h et de 14h à 18h** et le **samedi 22 octobre de 8h30 à 12h**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous êtes absent, pensez à demander à un voisin, ami ou proche de les prendre pour vous.

Collecte des déchets verts

La dernière collecte hebdomadaire aura lieu le **lundi 4 décembre 2006**.

Le ramassage reprendra en **mars 2007**.

Entre ces dates, si vous avez à évacuer des déchets verts, vous devrez les porter dans une **déchetterie**. (cf. page Infos Utiles et ci-dessous).

Des collectes mensuelles devraient toutefois être programmées en janvier et février. Nous vous communiquerons les dates dans Le Journal de décembre.

Pour tout renseignement **N° Vert 0 800 021 021 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, appel gratuit**

DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHES

Les déchetteries sont ouvertes aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF ...)

Grand-Couronne

Allée Côte Mutel

Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30, vendredi 9h-11h45

Déville lès Rouen

Impasse Barbet

lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30, jeudi 9h-11h45

Rouen

Quai du Pré aux Loups

Ouverte 7j/7 de 8h à 19h

Maromme/Saint Jean du Cardonnay

Côte de la Valette

Lundi au samedi 8h-18h et dimanche 9h-18h

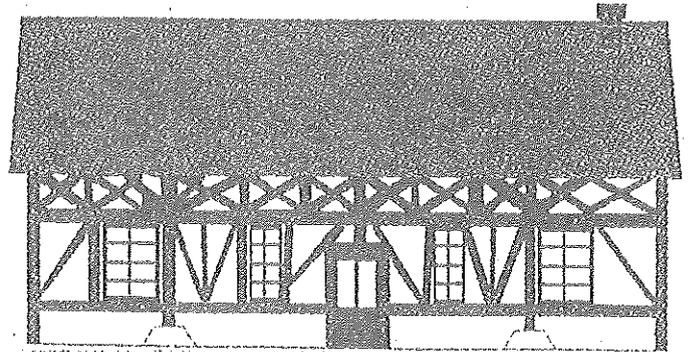
Les déchetteries sont fermées tous les jours fériés (exceptionnellement, celle de Rouen est ouverte le mercredi 1er novembre)

Pour les autres déchetteries, contactez le numéro vert 0 800 021 021

MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION

Mr Jacky DEHAYS



10, chemin des Thuyas

76840 St Martin de Boscherville



02.35.32.15.81 Fax : 02.35.34.31.95

DE NOMBREUX ANNONCEURS

NOUS FONT CONFIANCE ET FONT VIVRE

SAHURS LE JOURNAL

ILS MÉRITENT QUE NOUS LES SOUTENIONS



**EXOTIC
FLEURS**

Votre Fleuriste à Canteleu

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 19h30

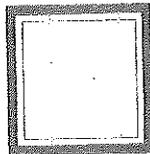
(sans interruption le samedi)

le dimanche de 9h à 13h

Place du Marché - Tél: 02.35.36.16.04



Bernard Bonhaume ARCHITECTE



204, route de Dieppe
76250 Déville les Rouen
02.35.76.01.23

S.A.S. COUVERTURE

Pascal AUZANNE

ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ
DÉMOUSSAGE

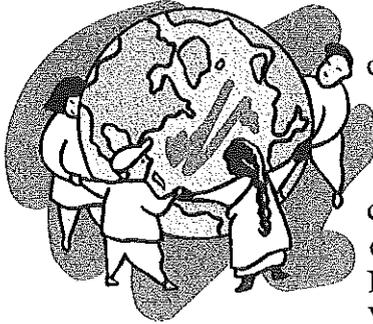
1, rue Quicampet 76530 La Bouille
48, rue Frémont-LaRhélie-27310 St OUEN de Thouberville

☎ & fax : 02 32 57 07 39

☎ portable : 06 08 70 31 29

LE DOSSIER

Le Tour du monde des écoliers



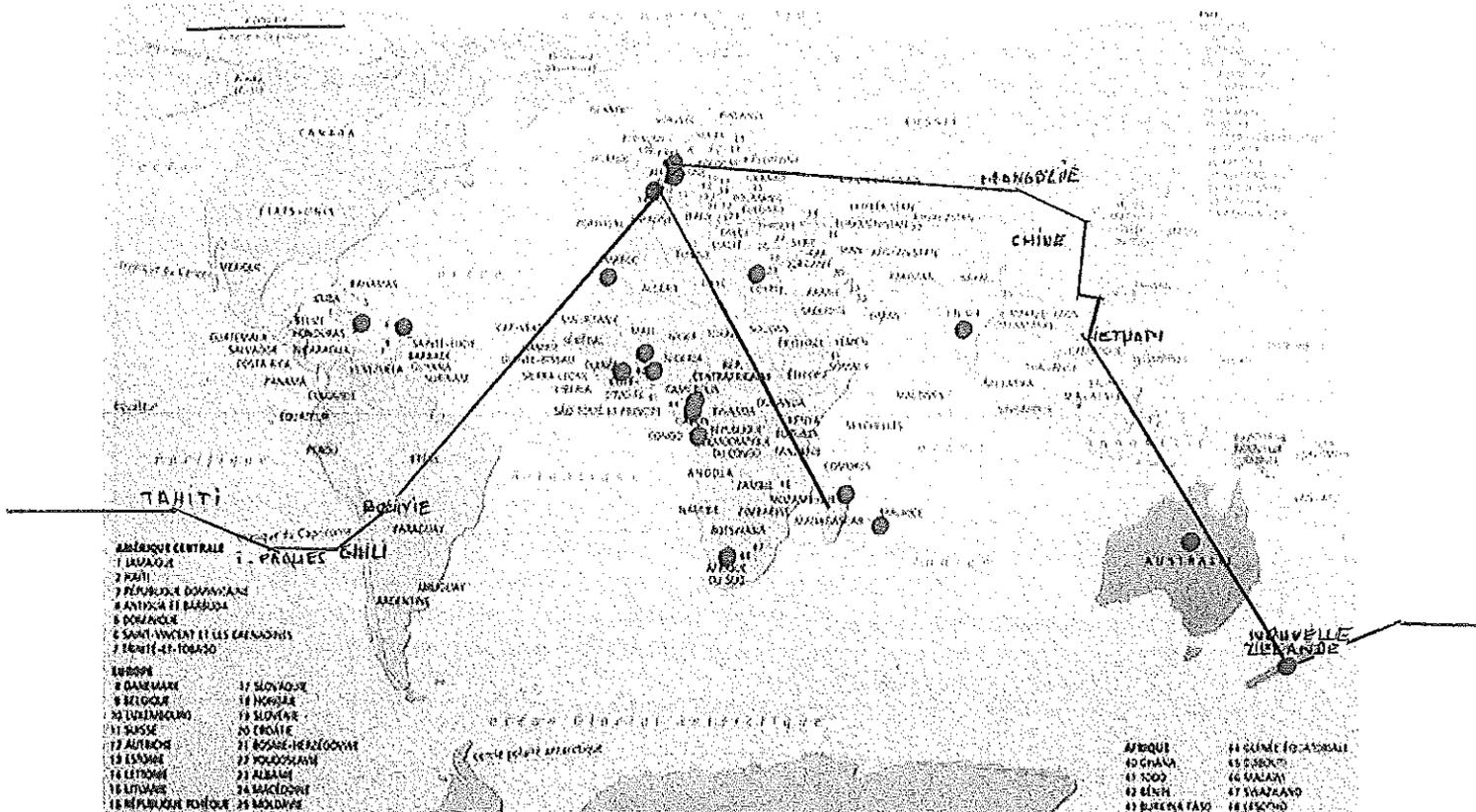
Durant l'année scolaire 2005-2006, les élèves de la classe de CE1 de Lionel Robillard ont mis leurs pas dans ceux de Marc et Nathalie, amis de Lionel, pour suivre leur tour du monde.

Cet échange enrichissant s'est fait par le biais d'Internet, de lettres, de colis... et s'est terminé par la rencontre dans leur classe le 6 avril dernier...ENFIN !!! Il faut dire que les enfants ont pris le train... ou plutôt l'avion en marche, car Marc et Nathalie étaient déjà partis depuis juillet 2005.

Vous trouverez dans ce Dossier, outre les conditions et raisons de ce projet, la retranscription fidèle des échanges entre les enfants et les globe-trotteurs. Les questions sont rédigées avec des mots d'enfants en fonction de leurs centres d'intérêt, mais les réponses parlent aussi aux adultes.

Par ailleurs, au gré des thèmes abordés, nous reprendrons les questions et réponses de "l'interview" du 6 avril. Ces dialogues "en direct" seront symbolisés par un  les réponses de "Manath" (diminutif de Marc et Nathalie) sont condensées.

Les écoliers ont fait, à travers ce voyage, un vrai travail de géographes et d'ethnologues en herbe ...Ils souhaitent partager à leur tour avec vous cette expérience inoubliable.



Marc et Nathalie, respectivement éco-ingénieur et attachée culturelle, ont conçu leur projet à travers l'association SALMANOÉ dont l'objectif est de concevoir, réaliser, soutenir et valoriser toute forme de projets dans les domaines environnementaux et/ou culturels. Créée en octobre 2004, cette association met actuellement en place plusieurs projets, dont celui du tour du monde des écomusées à travers les sites naturels protégés. C'est dans ce cadre que le projet de Marc et Nathalie se situe : un an de voyage à partir de juillet 2005, à travers 14 pays, en commençant par l'Europe de l'Est puis l'Asie, l'Océanie et l'Amérique du Sud pour terminer en Afrique; l'objectif étant de sensibiliser aux enjeux de la protection de la biodiversité, faire connaître la richesse et la diversité des identités culturelles.... et réaliser un rêve !!!

Clémence : "pourquoi avez-vous décidé de faire ce voyage ?"



Manath : "c'était la réalisation d'un rêve, un voyage sur une longue durée, autour du Monde, pour rencontrer d'autres peuples."

Le projet prévoyait la traversée de 14 pays :

Europe, début juillet-fin août 2005 : Hongrie - Slovaquie - Pologne - Lituanie - Lettonie - Russie (ce passage, avant la rentrée scolaire, n'a pas été suivi par les enfants)

Asie, fin août-fin décembre 2005 : Mongolie - Chine - Vietnam (les enfants sont " montés dans l'avion" à ce moment)

Océanie, janvier à mi-février 2006 : Nouvelle-Zélande - Tahiti

Amérique du Sud, mi- février à mi-avril 2006 : Ile de Pâques - Chili - Mexique (finalement ce fut la Bolivie au lieu du Mexique et la rencontre à Sahurs eut lieu au retour de cette étape)

Afrique, de mai à début juin 2006 : Madagascar (la difficulté des communications et la fin de l'année scolaire n'ont pas permis de suivre cette dernière partie)

Kimberley : "Comment avez-vous choisi les pays que vous avez visités ?"



Manath : "D'abord, le but était de rester un ou deux mois dans chaque pays; ensuite, chacun a fait "sa" liste et nous avons choisi les pays en commun... en faisant des concessions. L'arrivée en Mongolie par le Transsibérien était incontournable, ainsi que la descente vers l'Océanie et l'Île de Pâques; il fallait aussi tenir compte du fait que tous les pays devaient être reliés par la même compagnie aérienne émettrice du billet "Tour du monde" British Airways.

Axel : " Comment avez-vous fait pour financer votre voyage ?"

Manath : "Nous avons établi un budget global (32 000 € environ) et par pays. Nous avons utilisé nos économies ainsi que l'argent gagné au jeu La Carte aux trésors auquel avait participé Marc."

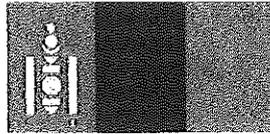
Camille : " Quels moyens de transport les plus curieux avez-vous utilisés ?"

Manath : " Des cyclopousses ou rickshaws, une moto à 3 roues avec une carriole à la frontière entre la Chine et le Vietnam, des petits chevaux avec des selles en bois ou en paille ou des dromadaires à longs poils en Mongolie..."

Amélie et Louis : "Est-ce que vous compreniez la langue parlée dans chaque pays et comment faisiez-vous quand vous ne connaissiez pas la langue ?"

Manath : "Nous utilisions essentiellement l'anglais quand c'était possible, le français un peu au Vietnam; sinon, nous apprenions quelques mots, pour compter, et surtout en signe de respect pour les gens. Et puis on se débrouillait avec les mains ou un lexique et au restaurant en montrant les aliments."

LA MONGOLIE



Samedi 1er octobre 2005 09:52

Bonjour toute la classe !
Saen Bano !

Et surtout merci à vous de suivre notre voyage et nous poser toutes ces questions !

À l'heure où nous vous écrivons, il est presque 15h00 à Oulan Bator, la capitale de la Mongolie.

En France, il est 6 heures de moins, c'est encore le matin.

En fait, nous allons surtout vous raconter notre périple en Mongolie et vous aurez comme ça les réponses à toutes les questions que vous nous posez.

Alors, que vous dire sur la Mongolie ???

Nous y sommes arrivés en train, de Russie, avec le train qui s'appelle le Transmongolien, puisque tout simplement il traverse la Mongolie du Nord au Sud.

En fait, il n'y a qu'une seule ligne de chemin de fer en Mongolie, alors que le pays est 3 fois plus grand que la France.

La ligne part de Russie et arrive à Pékin, traversant ainsi plusieurs provinces du centre du pays.

C'est donc ce train que nous avons pris pour arriver à Oulan Bator, qui signifie héros rouge en mongol.

La Mongolie est loin d'être un pays riche, le pouvoir d'achat des habitants est nettement moindre que le notre. Par exemple on peut manger pour moins de 1 euro par personne et les auberges de jeunesse dans lesquelles nous dormons ne coûtent pas plus de 4 euros par nuit et par personne.

Le salaire moyen est de 80 euros par mois.

On trouve aussi à Oulan Bator de nombreux enfants des rues qui dorment et mangent dehors, mendient et se réfugient l'hiver dans des canalisations chauffées dans les souterrains de la ville....

Mais Oulan Bator n'a rien à voir avec le reste du pays: c'est la capitale et les gens qui vivent à la campagne, c'est à dire dans les immenses steppes du territoire, ont un mode de vie complètement différent.

C'est pour ça que nous avons décidé de découvrir l'ouest de la Mongolie, avec deux autres françaises et deux chauffeurs, dans un mini van russe.

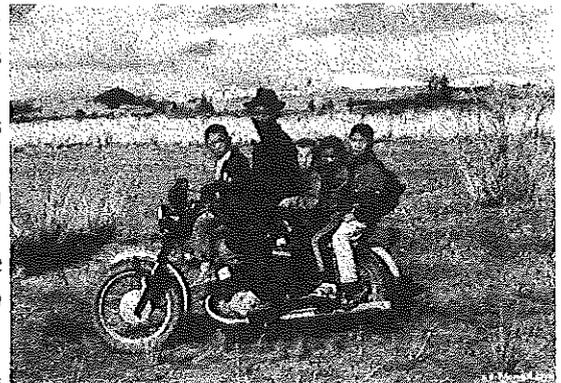
Les routes ne sont en fait que des pistes défoncées où on circule au mieux à 50 kilomètres/heure. Il faut être vraiment un chauffeur expérimenté pour conduire sur ces chemins de terre avec bosses et trous !

Du coup, tous les Mongols se déplacent soit en mini van (ce sont des mini-bus surtout utilisés pour les transports locaux) en gros camions ou en jeep pour les plus riches ou pour les touristes.

Et il faut, pour évaluer la durée d'un trajet, compter le temps de réparation du moteur ou de la carrosserie !

On trouve aussi des motos. Les Mongols peuvent être jusqu'à 4 sur la moto plus une chèvre ou un mouton !

Visiter la Mongolie nécessite donc d'avoir un dos bien solide pour supporter toutes les secousses mais nous sommes bien récompensés au final !



Le pays est magnifique, des steppes à perte de vue qui changent de vallées en vallées, avec quelques rivières, des montagnes, des déserts tout plats où l'on croise un peu partout des troupeaux d'animaux.

Les Mongols ont ce qu'ils appellent les 5 museaux:

Chevaux et moutons sont les "museaux chauds", tandis que yaks, chèvres et chameaux, d'un caractère plus distant, sont les "museaux froids".

Les animaux qui paissent près du campement sont les "pattes courtes":

Moutons, chèvres et yaks ou vaches; les chevaux et les chameaux sont les "pattes longues".

Les Mongols, bergers et nomades qui vivent dans les yourtes, ne pourraient absolument pas vivre sans leurs animaux.

Ils sont pour eux source de toutes les richesses.

La peau, la laine pour se vêtir et fabriquer la yourte, la viande, la graisse, le lait pour se nourrir (on mange du

mouton à quasiment tous les repas, même le matin, et surtout le gras de mouton qui est très utile quand l'hiver pointe son nez,

L'hiver est très froid ici mais il ne neige pas encore)...

Les chevaux sont aussi pour eux un moyen de transport indispensable. Les distances sont tellement grandes qu'on ne peut les franchir à pied et comme vous l'avez compris, la voiture n'est pas vraiment pratique.

Alors comment vivent ces Mongols dans leur yourte ?

Ce sont des habitations toutes rondes et blanches que l'on peut distinguer de très loin dans les steppes.

Elles sont comme des points de repère vers lesquels on peut se diriger si l'on veut demander son chemin ou bien s'arrêter pour se reposer.

Car l'hospitalité est quelque chose de très, très fort en Mongolie.

Si vous vous arrêtez à une yourte, immédiatement vous serez accueillis les bras ouverts et on vous apportera du thé salé au lait de jument ainsi que la nourriture blanche réservée à tous les invités : fromage séché, beignets, crème, beurre... et vous avez intérêt à bien manger pour faire honneur à la famille qui vous invite !

Cette rencontre est l'occasion de raconter son voyage, d'où l'on vient, où l'on va, ce qu'on fait ...

Florentine : "Racontez-nous une anecdote sur la Mongolie"



Manath : " Nous sommes arrivés dans un campement qui était en cours de déménagement (ils se déplacent au minimum 2 fois par an pour les pâturages des bêtes). Ils nous ont quand même accueillis très gentiment, offert à boire et à manger et c'est à la fin que nous avons découvert qu'une tête de mouton était "rangée" sous le canapé... il paraît que l'œil est un met de choix... heureusement nous y avons échappé... "

Une autre fois, la bouteille de gaz que nous transportions entre nous 2 pour ne pas qu'elle gèle s'est mise à fuir, secouée par les chaos de la route, des flammes en sortaient... nous avons abandonné le gaz au profit du bois pour notre cuisine ... "

Et si vous en avez envie vous pouvez demander à rester dormir chez les gens ou à planter la toile de tente à côté de la yourte, ce que nous avons fait.

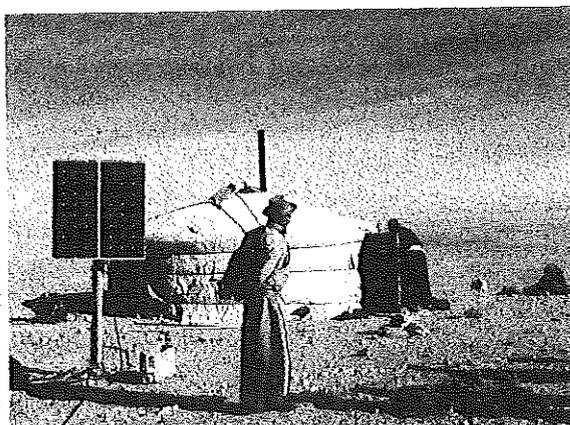
En fait, les yourtes sont assez petites et elles ne sont constituées que d'une seule et même pièce avec au centre un poêle pour le chauffage et la cuisine.

Autour sont disposés des matelas ou des canapés, voire des lits, des tentures, quelques meubles, une ou deux étagères, quelques ustensiles de cuisine et c'est tout.

Par terre, il y a des tapis.

Il y a souvent l'électricité grâce à des panneaux solaires; du coup, il y a souvent la télévision ou un poste de radio dans la yourte.

Ce qu'il n'y a jamais, c'est l'eau courante. Il faut aller la chercher dans la rivière ou dans un puits notamment dans le désert (gobi en mongol).



Les hommes s'occupent du bétail à grandes pattes: chevaux et chameaux, les femmes et les enfants des yaks, moutons et chèvres.

Les femmes font tout ce qui concerne la vie quotidienne: cuisiner, élever les enfants, nettoyer, fabriquer les habits, les bottes... et les conditions de vie ne sont pas toujours faciles surtout en hiver quand il neige et qu'il fait très froid.

C'est en fait pour des raisons climatiques que les Mongols sont nomades. Comme il est nécessaire en toutes saisons de nourrir les bêtes, il est indispensable de trouver des pâturages et pour cela il faut se déplacer.

Les Mongols changent donc de campement à chaque saison: campement d'hiver, de printemps, d'été et d'automne.

Pendant l'hiver, certaines familles se rapprochent des villes.

Et les enfants dans tout ça ?

Il est évidemment impossible à cause des distances d'imaginer un transport scolaire comme en France.

Les enfants sont donc internes dans les villes dès leur entrée à l'école vers 7 ans. Ils rentrent le week-end quand cela est possible et pas trop loin.

C'est ce qui explique que de nombreux enfants ne sont pas envoyés à l'école par leurs parents et restent à la yourte pour s'occuper des bêtes.

C'est une expérience incroyable de partager un peu la vie de ces Mongols qui vivent dans ces espaces grandioses où la luminosité est vraiment magique et où tout est calme.

Ces territoires sont encore très sauvages et on espère encore pour longtemps.

Il n'est pas rare de rencontrer des animaux aussi beaux que des aigles, des faucons, des renards, des petites antilopes qui traversent les plaines en galopant à toute vitesse, des petites marmottes qui se faufilent dans leur terrier (les Mongols mangent aussi de la marmotte, c'est très bon !) des bouquetins et aussi des loups !

Il y a toujours des loups sauvages mais celui que nous avons vu avait été enchaîné par une famille qui l'avait capturé tout petit. Le loup symbolise la force pour les Mongols.

La famille qui possédait le loup avait aussi capturé un aigle immense pour en faire une arme de chasse.

Les Mongols qui vivent dans l'ouest du pays sont d'origine Kazakhe et ont pour tradition de chasser avec des aigles.

Pour cela ils doivent capturer un jeune aigle, le dresser pendant deux mois environ puis ils partent à cheval dans la steppe chasser toutes sortes de proies: petits mammifères (lapins, lièvres, marmottes) ou oiseaux (coies, canards ...).

C'est un animal très impressionnant et celui que nous avons vu était en train d'être dressé et donc pas très obéissant !!!

Il est vrai que les Kazakhs ont des coutumes un peu différentes des Mongols du reste du pays.

Ils sont musulmans alors que la majorité des Mongols est bouddhiste.

Ils ont un artisanat très beau avec des laines de couleurs vives, ils ne portent pas l'habit traditionnel mongol que vous verrez sur les photos, la Del.

La del est un vêtement porté à la fois par les hommes et par les femmes.

Il s'agit d'un grand manteau, fermé au col et sous les bras qui couvre absolument tous les habits portés dessous.

Il est ceinturé à la taille par une étoffe de couleur vive qui tranche avec la couleur sombre de la del.

La del est très chaude, elle peut aussi servir de couverture.

Les bottes montantes en cuir épais, brodées pour les cérémonies, complètent la tenue traditionnelle.

L'ensemble fait un costume très élégant que beaucoup de gens portent même dans la capitale.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la Mongolie ...

Nous essayerons de vous envoyer un petit paquet, bref tout ce qu'il faut pour que vous vous fassiez une idée par vous mêmes de ce pays lointain où l'on croise pourtant de plus en plus de touristes...

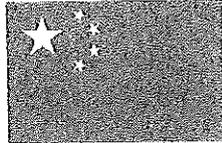
Si vous avez des questions plus précises, écrivez-nous, cela nous fera très plaisir de vous répondre !



Bakertai !

Marc et Nathalie

LA CHINE



Dimanche 23 octobre 2005 13:08

Bonjours les enfants,

Nous vous écrivons depuis la Chine, plus exactement depuis Pingnyao, une petite ville de 40.000 habitants au sud de Tayuan, entre Pékin et Xian.

Ici, il est midi, presque 5 heures du matin en France, vous devez encore dormir.

"COMMENT ON DIT "BONJOUR" ET "AU REVOIR" EN CHINOIS ?

Bonjour se dit "Nihao", il faut prononcer : ni-rao

et *Au revoir* se dit "Tsanden", il faut dire: zan tsienne.

La prononciation est difficile et les mots ne sont pas facile à retenir.

Pourtant nous savons également dire

Merci : Xie Xie, le X se prononce S,

Excusez-moi se dit: Doue bou tchii,

Je se dit Wo,

Je voudrais : Wo yao, bref nous apprenons le Chinois en voyageant.

Nous savons également compter en chinois et cela nous aide beaucoup.

COMMENT FAITES-VOUS POUR COMPRENDRE LES GENS ?

Nous avons emmené avec nous un petit dictionnaire Français-Chinois mais à Pékin, beaucoup de gens parlent Anglais, c'est très important de connaître l'Anglais pour voyager.

Sinon dans les petites villes comme ici à Pingnyao, nous parlons parfois avec les mains mais c'est rare.

Ce n'est pas toujours facile de se faire comprendre, il faut parfois répéter plusieurs fois pour avoir la bonne prononciation.

Grâce à notre dictionnaire, nous montrons les mots écrits en Chinois, par contre nous ne lisons pas le Chinois.

OÙ ÊTES-VOUS MAINTENANT ET QUELLES VILLES AVEZ-VOUS TRAVERSÉES DEPUIS OULAN-BATOR ? (AXEL)

Depuis Oulan-Bator, nous sommes allés directement à Pékin en train de nuit. Puis de Pékin, nous sommes allés à Pingnyao toujours en prenant le train.

Nous avons passé dix jours à Pékin. Ici à Pingnyao nous resterons deux jours puis nous prendrons à nouveau le train pour Xian.

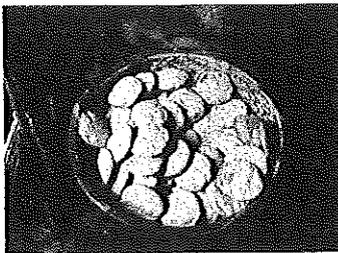
Après, nous visiterons sans doute une ville au milieu de la Chine: Chengdu avant de descendre dans le Sud.

QUELS MOYENS DE TRANSPORT AVEZ-VOUS UTILISÉS DEPUIS OULAN- BATOR ? (LUCAS)

Nous avons utilisé le train pour relier les grandes villes, puis dans Pékin soit le métro qui est très facile soit le bus notamment pour aller voir la grande muraille de Chine.

Dans Pékin, nous avons loué des vélos, c'est très pratique et rigolo. De plus la ville est facile car toute plate.

QUE MANGEZ-VOUS ET À QUELS MOMENTS DE LA JOURNÉE ? (LOUIS)



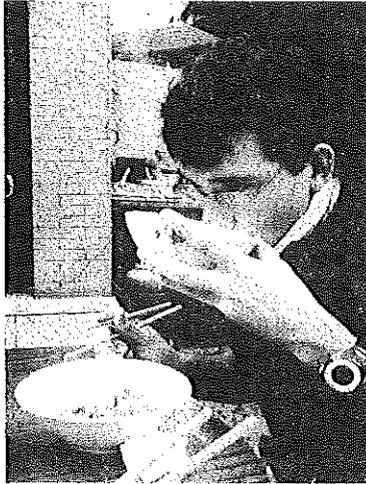
Nous mangeons aux mêmes moments de la journée que vous.

Le matin nous petit déjeunons avec du thé et des petits pains ronds et plats parfois fourrés avec des herbes comme de la coriandre. C'est très bon. Nous achetons aussi des yaourts, du jus de coco, du jus d'amande dans les magasins. Le midi, nous déjeunons dans des petits restaurants ou des petites échoppes sur le trottoir. Souvent des soupes de nouilles, de bœuf, de maïs, des plats avec du soja, des nouilles chinoises, de la viande de porc, du poulet, des brochettes de mouton, des beignets mais aussi des légumes sautés, des aubergines, des poivrons, des oignons, des grands haricots. Les

plats sont très variés, très copieux mais aussi très épicés !

Bien sûr nous n'oublions pas le riz mais surtout les pâtes qui accompagnent tous nos plats.

UTILISEZ-VOUS DES BAGUETTES ? (ANTOINE)



Comme tu le vois sur la photo, oui. Un Chinois nous a même félicité au restaurant car nous les utilisons très bien. En fait, c'est assez facile, on s'habitue assez bien. Il faut juste coincer les baguettes entre nos doigts. Nous vous montrerons quand nous viendrons en Avril.

QUAND IL EST 6 HEURES EN FRANCE, QUELLE HEURE EST-IL EN CHINE ? (LÉA)

La Chine est très loin et nous avons environ sept heures de décalage avec vous. Du coup, ici il est 13 h00 quand il est 6 h00 du matin chez vous. Bref, quand vous êtes au petit déjeuner, nous sommes au déjeuner du midi. Nous mangeons en même temps mais pas le même repas.

QUELS VÉHICULES Y-A-T-IL DANS LES RUES ? (CORENTIN)

Dans les rues de Pékin, beaucoup de voitures mais aussi des autobus. Par contre, il y a beaucoup de vélos, des vélos électriques, des vélos à moteur, des vélos avec des remorques et des poushes-poushes. Il y a aussi des motos, des scooters, des motos-taxis et nous avons même vu des chevaux tirant une remorque.

COMMENT SONT LES PLAQUES D'IMMATRICULATION ?

Elles sont bleue avec des numéros et un idéogramme chinois, comme vous pouvez le voir sur la photo.



OÙ DORMEZ-VOUS ?

Nous dormons dans des hôtels et des auberges de jeunesse. Dans ces dernières nous rencontrons d'autres voyageurs et nous pouvons faire notre cuisine nous même. Nous avons aussi facilement accès à Internet. Nous vous envoyons des photos de nos hôtels. Rassurez-vous pour l'instant c'est comme chez nous, de grands lits, une petite table et c'est tout.

Par contre, ici à Pingnyao, la ville est très polluée. Nous ne pouvons pas boire l'eau du robinet qui est de couleur un peu orange.

Pour boire, nous achetons de l'eau en bouteille.

tsanden et à bientôt,
Marc et Nathalie en Chine.

Dimanche 4 décembre 2005 Nanning 18:47

Bonjours les enfants,

Merci pour vos questions, nous profitons de nos deux jours ici pour vous répondre. Nous espérons que vous n'avez pas trop froid avec l'hiver et que vous profitez bien de la neige. Nous vous remercions pour la photo, c'est super de vous voir avec le colis. Nous sommes sûrs que votre musée va être formidable, nous avons hâte de venir le découvrir.

À QUEL ÂGE LES ENFANTS VONT-ILS À L'ÉCOLE ? (MARION)

Les enfants vont à l'école au même âge qu'en France, vers 4 ans. Mais, malheureusement, il y a encore des enfants qui ne vont pas à l'école, surtout dans les campagnes. Ils continuent à aider les parents. Nous avons même vu de jeunes adolescents qui travaillaient à construire des routes dans des conditions inacceptables.

QUELS SONT LES JOURS OÙ LES ENFANTS ONT CLASSE ? (LÉA)

Nous ne savons pas très bien, à priori du lundi au vendredi. Ils commencent la journée à 8h00, ils ont une longue pose à 13h00 pour le déjeuner et terminent à 15h30 ou 17h30.

Y-A-T-IL UNE CANTINE SCOLAIRE LE MIDI ? (MATHILDE)

Nous ne savons pas. Par contre, nous avons souvent vu les enfants déjeuner d'un bol de nouilles le matin et le midi dans des petits restaurants dans les rues. Donc, à priori, il n'y a pas de cantine scolaire.

À QUOI RESSEMBLENT LES ÉCOLES ? (AMÉLIE)

Les écoles des villes sont très différentes de celles des campagnes. En ville, ce sont de grands bâtiments carrelés de blanc avec sur le toit une série de drapeaux de couleurs.

Au milieu de la cour, trône un grand piquet en haut duquel flotte le drapeau de la Chine. Au matin et en fin de journée, les enfants s'alignent au pied du drapeau devant les professeurs. Le matin, nous avons vu les enfants nettoyer eux-mêmes la cour de l'école.

Dans les campagnes, les écoles sont beaucoup plus sommaires. Elles sont construites en bois ou en briques, souvent dans un état délabré. On trouve dans les classes des bancs, des tables, un tableau noir et c'est tout. Il y a souvent un seul professeur pour tous les enfants. Il n'y a pas de niveaux comme chez nous: CP, CE1, CE2 etc.

Dans la cour des écoles, on trouve souvent un panneau de basket. Les enfants jouent aux billes, à la corde à sauter, à l'élastique ou au ballon.

COMMENT SONT LES MAISONS CHINOISES ? (ANNEMIEKE)

Dans les villes, il y a très peu de maisons, ce sont surtout des immeubles comme chez nous, de plusieurs étages et pas très beaux. Certains sont tout neufs, d'autres très délabrés.

Les appartements sont très petits. Certains commerçants dorment dans la même pièce que leur magasin.

Dans les campagnes, les maisons sont en bois ou en briques. Au rez de chaussée, on met les bêtes, les cochons le plus souvent. Au premier étage il y a la cuisine et les chambres, le deuxième étage sert de lieu de stockage des aliments, du riz que l'on fait sécher. Les maisons ont souvent un balcon. Ces maisons sont assez grandes et belles, toute la famille y vit.

Y-A-T-IL DE L'ÉLECTRICITÉ PARTOUT DANS LES MAISONS ? (ROMAIN)

Dans les villes, l'électricité est partout mais dans certains villages elle n'arrive que le soir et elle est coupée dans la journée. Pourtant les maisons dans les campagnes sont très sombres.

Les repas sont presque toujours cuisinés avec le gaz, donc l'électricité n'est pas forcément utile !!!
Imaginez-vous votre quotidien sans électricité ?

COMMENT LES GENS SONT-ILS HABILLÉS ? (MARION)

Dans les villes, les gens sont habillés comme chez nous. Les jeunes hommes portent des jeans, des pantalons en toile et des blousons. Les jeunes femmes sont assez coquettes et portent souvent des jeans moulants, des blousons courts et des chaussures à talon. Les personnes plus âgées sont habillées de manière plus classique avec des pantalons et des tuniques de toile de couleur sombre. Les hommes portent souvent une casquette.



Dans les campagnes, les hommes sont habillés de manière très classique et pratique pour les travaux manuels et les travaux des champs.

Les femmes portent souvent des habits traditionnels soit des jupes plissées de couleur avec des broderies, des tabliers brodés. Elles confectionnent elles-mêmes leurs vêtements. Sur leur tête, elles portent des carrés de tissu qui leur cachent leurs cheveux longs ainsi que des peignes de couleur pour les retenir. Elles peuvent aussi porter des pantalons et des tuniques bleu indigo et ce sont elles qui préparent cette teinture.

AVEZ-VOUS VISITÉ DES RIZIÈRES ? (HUGO)

Oui , nous nous sommes baladés de nombreuses fois dans des rizières qui sont un peu comme les champs pour nous. Les paysans, des hommes et des femmes de tous âges, entretiennent leurs cultures, nettoient les chemins, irriguent ou assèchent si nécessaire. Les rizières peuvent monter tout en haut des montagnes, c'est magnifique ! Il a fallu parfois plus de 700 ans pour les construire ! Des petits chemins permettent de se rendre d'une rizière à une autre. Ce sont des passages étroits que les hommes et les femmes empruntent avec un bâton de bambou sur le dos et des paniers de chaque côté.

Domitille : "Racontez-nous une anecdote sur la Chine."



Manath : "Marc a joué aux échecs chinois dans la rue et a créé un véritable attroupement. Dans un village, des femmes se fabriquent des coiffures en enroulant des cheveux autour d'une grande corne blanche, cheveux qu'elles achètent). Elles nous ont assaillis pour être prises en photos, moyennant finance; elles étaient très petites et c'était très drôle de les voir nous tourner autour, surtout à côté de Marc qui est très grand..."

AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES CHINOIS QUI PARLENT FRANÇAIS ? (ALEX)

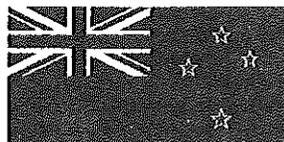
Très peu, 2 ou 3 maximum. Les Chinois essayent d'apprendre l'Anglais comme les enfants à l'école élémentaire. Dans la rue, ils nous crient "Hello!" et certains nous demandent notre nom, nous disent qu'ils sont contents de nous rencontrer. Ils nous demandent aussi quels sont nos hobbies, nos sports préférés... C'est rigolo de leur répondre comme ça dans la rue.

LES CHINOIS FÊTENT-ILS NOËL ? (ALEX)

Oui, dans les magasins, on trouve déjà des guirlandes, des Pères Noël, des boules, des sapins, des "Merry Christmas" lumineux. Noël est devenu une fête pour tout le monde et beaucoup de décorations de Noël que l'on trouve en France sont fabriquées en Chine !!!

Nous vous faisons de gros bisous et vous souhaitons de bonnes vacances et un bon Noël.

LA NOUVELLE ZELANDE



mardi 17 janvier 09:53

Coucou les enfants !

Vous nous avez posé de très nombreuses questions, on espère que nos réponses vous satisferont ! On vous souhaite aussi une très bonne année, depuis la Nouvelle-Zélande, sous un très beau soleil !

SUR QUEL AÉROPORT AVEZ-VOUS ATTERRI ? (LOUIS)

Nous avons atterri sur l'aéroport de Christchurch, qui est un tout petit aéroport en comparaison avec ceux que l'on a à Paris.

En fait, comme le pays est grand, les habitants empruntent très souvent l'avion pour se déplacer notamment entre l'île du Nord et l'île du Sud.

EST-CE-QUE LA NOUVELLE ZÉLANDE RESSEMBLE À LA CHINE ? (MARION)

Pas du tout ! Tout d'abord, la Chine est très peuplée, il y a plus d'un milliard d'habitants alors qu'il y a 4 millions de Néo-Zélandais !

Dans ce pays, on est facilement isolé, les villes sont parfois très petites. Et puis ici la nature est très sauvage et couvre une très grande partie du territoire alors qu'en Chine, les villes prennent de plus en plus de place. La Nouvelle-Zélande est un pays très propre. Les rues sont calmes, les maisons sont très grandes car il y a beaucoup d'espace... ce qui n'est pas le cas de la Chine où sont construites de nombreuses tours et où les rues sont envahies de monde !

QUELLE LANGUE PARLE-T-ON EN NOUVELLE-ZÉLANDE ? (GWLADYS)

Les Néo-Zélandais parlent l'Anglais, c'est la langue qui est parlée, écrite et lue partout. Mais vous savez peut être que la Nouvelle-Zélande a été colonisée par les Anglais qui ont fait venir dans ce pays de très nombreuses personnes au milieu du XIXe siècle notamment.

Ces Anglais se sont donc installés sur cette terre lointaine qui était déjà occupée depuis fort longtemps par les Maoris. Évidemment, il y a eu des guerres entre les Anglais et les Maoris pour le partage des terres mais finalement un accord a eu lieu, prononçant la souveraineté de l'Angleterre.

Les Maoris qui avaient leur propre langue, leurs propres coutumes, leur propre culture ont difficilement supporté ce changement et l'arrivée des colons. Maintenant, un équilibre a été trouvé entre tout le monde et le gouvernement a décidé que la langue Maorie serait apprise par tous les enfants Néo-Zélandais qu'ils soient d'origine européenne ou non.

Les textes officiels ou même les textes dans les musées sont écrits en Anglais et en Maori. L'anglais, le Maori sont donc les langues officielles, ainsi que le langage des signes!

DE QUELLE ORIGINE SONT LES GENS ? (LUCAS)

Comme on l'expliquait dans la question de Gwladys, les gens sont soit Maoris et dans ce cas sont d'origine polynésienne, soit d'origine européenne : Anglais, Scandinaves, Polonais, Italiens mais aussi d'autres origines comme les Cambodgiens ou bien des îles alentours... bref la population est très mélangée mais on voit essentiellement des "blancs".

Maintenant, on ne parle plus de l'origine des gens, les Néo-Zélandais veulent former un seul et unique peuple et ils s'appellent les Kiwis ! Ce n'est pas une blague !



AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES MAORIS ? (ANNEMIEKE)

Oui, bien sûr, les Maoris sont partout. Ce sont les premiers habitants de la Nouvelle-Zélande. Ils tiennent maintenant des magasins, conduisent des bus nous accueillent dans les hôtels... et parlent maintenant tous l'anglais.

À QUOI JOUENT LES ENFANTS ? (ANTOINE)

Les enfants ont les mêmes jeux qu'en France: les jeux dans les parcs, les consoles vidéo. En fait, le mode de vie correspond un peu au nôtre mais surtout au mode de vie des Américains. Dans les magasins, on trouve tous les jouets que vous connaissez (jeux de construction, poupées...). Par ailleurs, comme la nature est très présente, les enfants peuvent faire des sports de pleine nature comme le kayak, le vélo, la randonnée... Ils peuvent aussi jouer au rugby, au cricket et faire du ski en hiver.

QUELLE EST LA CAPITALE ET LES PLUS GRANDES VILLES ? (ALEX)

La capitale est Wellington, au sud de l'île du Nord. La plus grande ville est Auckland, également dans l'île du Nord. En fait, l'île du Nord est plus peuplée que celle du sud. Dans le sud, la ville la plus importante est Christchurch qui n'a en fait que... 300 000 habitants !

COMMENT EST LE CLIMAT ? (CLÉMENCE)

Dans le sud, il pleut tout le temps, c'est pour ça que la végétation est magnifique. Dans le nord, il fait plus chaud et il pleut moins. En fait, l'amplitude thermique est assez faible du fait que la Nouvelle-Zélande est une île. L'hiver, les températures sont douces sur la côte mais il peut neiger et geler à l'intérieur de l'île. Il y a de très nombreuses pistes de ski et de la neige éternelle sur certains monts.

Y-A-T-IL UN MONUMENT CONNU ? (ALEX)

Pas vraiment en fait. Il n'y a pas ici de Tour Eiffel ou de Mont Saint Michel. Comme la Nouvelle-Zélande est un pays assez récent, les premiers colons sont arrivés au XVII^{ème} siècle environ et les Maoris ne bâtissaient pas de grands monuments. On ne trouve pas d'églises anciennes ou de châteaux. Les Maoris construisaient de magnifiques maisons tout en bois sculpté mais il n'y en a pas une plus connue que d'autres. En fait, ce qui est connu, ce sont plutôt les sites naturels : les volcans par exemple ou les fjords dans le sud du pays, qui sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

COMMENT SONT LES MAISONS ? (ROMAIN)

Les maisons sont assez simples, à un seul niveau. La structure de la maison est en bois et les murs sont recouverts de planche de bois imperméabilisé. On trouve rarement des maisons en pierre comme chez nous. Dans les villes, en revanche, on trouve des immeubles. Seules les églises sont en pierre.

COMMENT SONT LES PAYSAGES ? (LÉA)

Les paysages sont magnifiques ! Dans le sud, comme il pleut beaucoup, les forêts sont gigantesques, somptueuses ! On voit des arbres et des plantes de toutes sortes : notamment des fougères arborescentes, c'est à dire des fougères qui poussent comme des arbres, des palmiers, des mousses très belles... tout est très vert.

Dans le nord, les paysages sont plus volcaniques avec des volcans toujours en activité ! Nous avons fait une randonnée à travers des volcans et des paysages désertiques avec quelques fumeroles, des pierres volcaniques et des lacs bleu émeraude. Ça sentait le soufre !

Les plages aussi sont très belles avec du sable fin, des arbres et une eau transparente mais un peu froide !



QUELS ANIMAUX AVEZ-VOUS RENCONTRÉS ? (TONY)

On a rencontré un drôle de perroquet mangeur de plastique et de garniture d'automobile ! Il s'appelle le Kea. On a vu aussi des kiwis, des oiseaux emblèmes de la Nouvelle-Zélande, des phoques qui se prélassaient sur la plage, d'autres petits oiseaux, des cormorans qui attrapent les poissons. En fait, il y a peu de gros mammifères en Nouvelle-Zélande, surtout des oiseaux que nous ne connaissons pas tous.

Marion : "Racontez-nous une anecdote sur la Nouvelle Zélande."



Manath : "Nous avons loué une voiture; alors que nous pique-niquions sur un parking, nous avons rencontré un drôle de perroquet, le kée; il sautait sur la voiture, mangeait tout, y compris le plastique... et surtout... les joints du pare-brise de la voiture..."

AVEZ-VOUS VU DES DAUPHINS ? (AUDREY)

Pas encore ! Mais nous devrions en voir dans l'île du nord, tout à fait au nord et il est même possible de nager avec eux ! On espère vraiment pouvoir le faire, au moins les voir ! C'est tellement beau !

AVEZ-VOUS VISITÉ UN PARC NATIONAL ET AVEZ-VOUS VU D'ÉNORMES BERGERIES ? (CORENTIN)

OUI, nous avons visité plusieurs parcs nationaux. En fait, il y a en a beaucoup en Nouvelle-Zélande. Les paysages étant superbes et très différents de ceux que l'on trouve ailleurs, de nombreux parcs ont été créés pour protéger l'environnement et les animaux qui y vivent. Mais ce n'est pas dans les parcs que vivent les moutons... et pourtant tu as raison, il y en a partout ! Les fermiers peuvent posséder des centaines de têtes. Mais les Néo-Zélandais ne mangent pratiquement pas de mouton seulement des agneaux parfois. La viande de mouton est exportée à l'étranger.

QUE MANGEZ-VOUS ? (DOMITILLE)

On se régale moins qu'en Asie ! Ici, la nourriture est assez simple: des hamburgers, des pâtes, des pizzas, de la viande, des légumes, des yaourts. Le fromage n'est pas très bon, moins bon qu'en Normandie ! Au restaurant, nous avons mangé des pâtes aux fruits de mer (comme la Nouvelle-Zélande est une île, les gens mangent beaucoup de fruits de mer) et des pâtes aux aubergines. Le matin, on mange du pain mais en fait, c'est du pain tranché comme pour faire les croque-monsieur. Le pire au petit-déjeuner, ce sont tout de même les toasts tartinés de spaghetti sauce tomate !...

POUR PRÉPARER NOS RECHERCHES QUELLES SONT VOS PROCHAINES DESTINATIONS ?

Prochaine destination : Tahiti ! ensuite le Chili avec l'île de Pâques, peut être la Bolivie et enfin Madagascar.

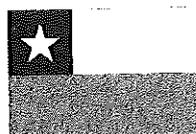
Bon courage pour vos recherches
Gros bisous à toute la classe
Marc et Nathalie

TAHITI

Le séjour a eu lieu pendant les vacances de février des enfants, donc pas d'échange sur cette période mais une question qui brûlait les lèvres le 6 avril...

? *Pierre : "Avez-vous aimé Tahiti ? Est-ce que votre séjour en amoureux à Tahiti s'est bien passé?"*
Manath : "C'était notre voyage de noces... alors... chut..."

ILE DE PÂQUES (CHILI)



HAPAKU - ISLA DE PASCUA CHILE
D'ANTERA DEL RANU RANAKU
En este lugar se inscribieron casi todos los moai que existen en la isla. Después de ellos quedaron ins-
cristados en la ladera del volcán y otros se encuentran hoy en el puerto de Pukari, en el cerro de
Mete en Ahu.
Almost all the moai of the island were sculptured in this place since they were pushed down
covered by the lava.

22 de Janvier 2006

Bonjour les enfants

Mihirao

Un dessin de Mihirao la petite fille. Bienvenue
habitant sur l'île.

Ecce FRANKINO

Place Maurice Alexandre

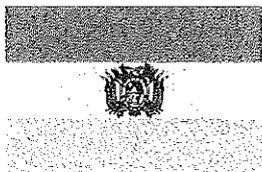
7013 SAHLIRS

FRANCE

Reproducción Prohibida



BOLIVIE



lundi 6 mars 2006

La Paz (Bolivie)

Ouahou! de la neige, merci les enfants, la seule que nous avons vue, c'est sur le sommet des montagnes de la cordillère des Andes !
Voilà pour les réponses à vos questions...

Est-ce qu'on mange mieux en Bolivie qu'en Nouvelle-Zélande ?

Disons que l'on mange moins américain. C'est un pays pauvre donc la nourriture n'est pas aussi diversifiée. Mais nous mangeons toujours copieusement même si c'est moins varié qu'en Nouvelle-Zélande.

Que cultive-t-on comme fruits et légumes ?

Il y a plus de 300 espèces de pommes de terre, beaucoup de culture de maïs et de quinoa. Nous étions sur le plateau andin durant tout notre séjour en Bolivie et pas du côté amazonien. Pour les fruits, ils sont assez rares, nous avons mangé de la banane et de la papaye.

Que trouve-t-on dans les champs ?

Beaucoup de champs de pommes de terre, de maïs et de quinoa. Mais aussi des lamas, quelques chèvres, moutons et de très rares vaches.

Quelles sont les marques de voitures et quels transports utilisent les gens ?

Il y a un amoureux de la voiture dans la classe !

Des voitures américaines, Ford et japonaises, Toyota mais en fait très, très peu. Il y a plutôt de nombreux minibus Toyota. Les Boliviens n'ayant pas les moyens de se payer une voiture, les transports collectifs sont très nombreux : bus, minibus, taxi semi-collectifs ou privés.

De quel côté circule-t-on ?

Du même que chez nous.

Comment sont les maisons en ville et à la campagne ?

À la campagne, les maisons sont faites de briques de terre mais avec la pluie, les briques s'érodent très vite. Les habitants essaient de les protéger avec de la paille sur le dessus. En ville, on trouve d'anciennes demeures coloniales, des immeubles et des maisons en briques rouges, celles-ci sont très souvent en cours de construction, bref jamais vraiment terminées.



Y-a-t-il l'électricité et le confort ?

Oui, l'électricité dans les grandes villes sauf dans les campagnes très éloignées où tout fonctionne au gaz, même la lumière. Mais ces habitations n'ont pas forcément l'eau courante.

Où êtes-vous hébergés ?

Dans des petits hôtels, jamais chez l'habitant. La chambre est constituée d'un lit et d'une petite salle de bain à côté. Quelquefois, il y avait une cuisine pour pouvoir faire son petit déjeuner. Mais nous prenions plutôt tous les repas dans la rue ou dans des petits restaurants car ce n'était pas cher.

Y-a-t-il des monuments célèbres ?

La Bolivie est plus connue pour sa nature et ses paysages que pour ses monuments. Nous avons par contre visité le site Aymara de Tiwanaku: un site pré-Inca en cours de fouilles archéologiques. À priori, ce site est à l'origine des civilisations Incas et plus tard Aztèques.

On trouve sur le site une porte du soleil, une pyramide à 7 niveaux, des visages taillés dans la pierre et des statues ressemblant étrangement à celles de l'île de Pâques. Beaucoup de Boliviens sont des descendants de ces Indiens Aymara. Nous en avons appris un peu plus sur cette magnifique culture, notamment en ce qui concerne ses connaissances en astronomie et en architecture qui étaient très développées pour l'époque.

Quelle est la langue parlée en Bolivie ?

L'espagnol, le Quechua, l'Aymara, les deux dernières sont des langues Indiennes.

Quelle est la monnaie ?

Le Bolivianos, 1 euro = 10 bolivianos.

Pendant longtemps, la monnaie fut frappée à Potosi dans la maison de la monnaie (nous vous avons envoyé un document à ce sujet), au début pour la couronne d'Espagne puis pour la Bolivie elle-même. Aujourd'hui, le pays fait fabriquer sa monnaie en France, par le fameux imprimeur français Obertur.

De quelles origines sont les gens ?

Origines Indiennes : Quechua et Aymara, et Espagnols.

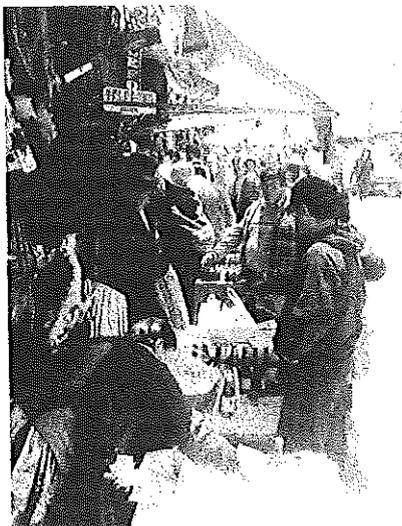
Quels sont les animaux que vous avez rencontrés ?

Des lamas, des chèvres, des vaches, des condors. Ce dernier est très important dans la mythologie Inca car il fait le lien entre la terre (Pachamama est le dieu de la terre) et le ciel, surtout le soleil.

Comment sont les écoles et la vie des écoliers ?

Nous n'avons pas visité d'écoles, mais les écoliers sont en uniforme.

Pendant le Carnaval qui dure plus d'une semaine, les écoliers préparent des danses et des défilés dans la cour. D'autres jouent de la musique pour accompagner leurs camarades. Les instituteurs veillent au bon déroulement de cette préparation.



Comment est la vie des gens là bas ?

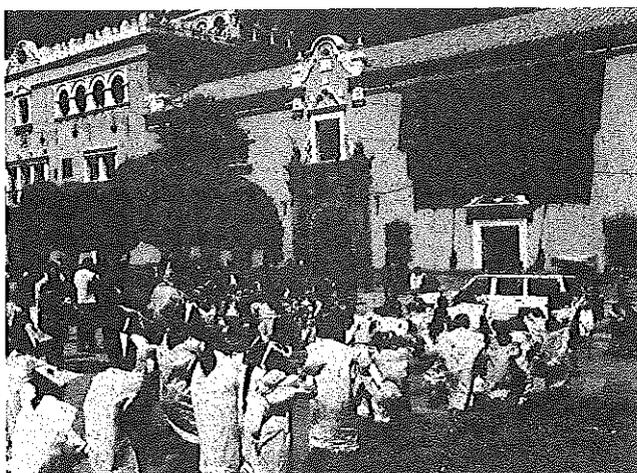
Les gens des campagnes sont plutôt pauvres, même en ville car la Bolivie est le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud.

Dans les campagnes, ils élèvent des animaux, surtout des lamas, et cultivent de la quinoa ou du maïs. En ville, on trouve des petits vendeurs de rue comme en Chine, mais aussi des bureaux. Il y a beaucoup de mini bus et de taxis, peu de voitures, c'est trop cher !

Les femmes sont habillées avec des grandes robes très larges, elles portent un châle sur les épaules et un chapeau melon, et toujours dans le dos un grand tissu très coloré qui leur sert à porter un bébé, de la nourriture ou tout autre chose. Les hommes sont en costumes plus classique avec souvent un chapeau ou une casquette.

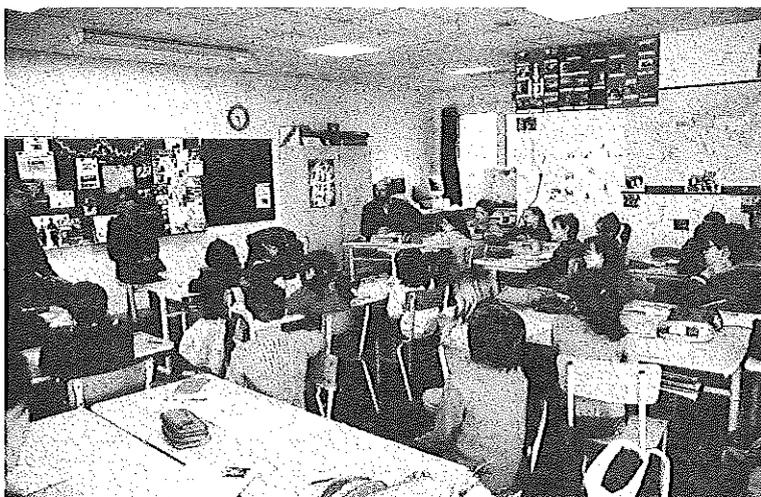
Comment c'était le Carnaval d'Oruro?
Fantastique ! Très coloré avec beaucoup de costumes. Les déguisements sont plus beaux les uns que les autres.

Chaque groupe est accompagné d'une fanfare, les gens dansaient pendant un parcours de 6 kilomètres. Le défilé a commencé à 8 heures du matin pour ne terminer qu'à 16 heures, sans discontinuer. Il y avait plus de 50 groupes différents, c'était une grande fête. En plus dans cette ambiance de fête, les Boliviens lancent des bombes à eau, achètent des bombes de mousse et aspergent tous les passants. Il faut bien se protéger de tous ces projectiles et aussi en acheter pour en lancer sur les autres, c'est très, très amusant.



6 AVRIL 2006 : LA RENCONTRE ...ENFIN !!!

Questions- Réponses ...en vrac...



Mathilde et Louis : "Quel pays avez-vous trouvé le plus intéressant et lequel vous a le plus marqué ?"

Manath : "Tous les pays étaient intéressants mais la Chine nous a le plus marqué, car c'est le plus différent du notre en terme de culture, de religion, de cuisine, et nous y sommes restés 2 mois."



Alex, Lucas et Hugo : "Quelle cuisine vous a le plus marqué, avez-vous mangé des trucs bizarres et quel est le plat national dans chaque pays que vous avez traversé ?"

Manath : "La cuisine vietnamienne, très fine, variée et parfumée nous a le plus marqué, avec ses incontournables Nem. La cuisine de Mongolie est surtout composée de mouton bouilli et de laitages. En Chine, les nouilles sont présentes partout et Marc a mangé du... chien sans le faire exprès... La Nouvelle Zélande n'est pas un paradis gastronomique, nous en avons déjà parlé... Par contre, nous avons apprécié le poisson cru mariné avec du lait de coco et la langouste à Tahiti. En Bolivie, beaucoup de plats de viande assez lourds avec maïs, riz ou pommes de terre."

Jahde : "Y a-t-il des pays qui ont gardé leurs costumes traditionnels ?"

Manath : "C'est rarement un pays tout entier mais certains villages ou régions (en Chine ce sont surtout les femmes). Il y avait le manteau en Mongolie, le chapeau melon en Bolivie, l'Hao Dai et le chapeau conique au Vietnam..."

Alex : Dans quel pays les habitants étaient-ils les plus sympathiques ?

② *Manath : "C'est en Mongolie que nous avons été le mieux accueillis grâce à la traditionnelle hospitalité; c'était plus difficile au Vietnam, sans doute car il y a beaucoup de touristes."*

Camille et Hugo : "Combien de kilomètres avez-vous parcourus et combien de temps a duré votre voyage ?"

Manath : "Nous avons fait au minimum 40 000 km et sommes partis 9 mois, ce qui en ajoutant Madagascar fera environ 330 jours."

Samuel et Kimberley : "Avez-vous eu le mal du pays et êtes-vous contents d'être rentrés en France ?"

Manath : "Oui un peu en Nouvelle Zélande car nous regrettons beaucoup l'Asie et bien sûr nous sommes contents d'être rentrés."

Florentine : "Est-ce que ce voyage vous a plu ?"

Manath : "OUI OUI OUI"

Cette mémorable rencontre s'est terminée par des échanges de cadeaux, chaque enfant ayant fabriqué, dessiné, acheté... un petit souvenir pour les "héros".





S.O.S JARDIN

ENTRETIEN - CREATION
ELAGAGE

Bertrand TARDIF

38 rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02.32.11.06.94 - Mobile 06.64.25.51.08



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Jean-Pierre BELLONET
Agent Général

BP. 6 - 67 Grande Rue
27380 CHARLEVAL
Tél. 02 32 49 01 75 - Fax. 02 32 49 23 02
E.mail : jean-pierre.bellonet@mma.fr



Eurorepar

GARAGE LEFEBVRE Daniel

Vente et réparation toutes marques
Neuf et occasion

Dépôt de gaz

3, route de Sahurs
76113 ST PIERRE DE MANEVILLE

Tél: 02 35 32 07 23 / Fax: 02 35 32 25 49

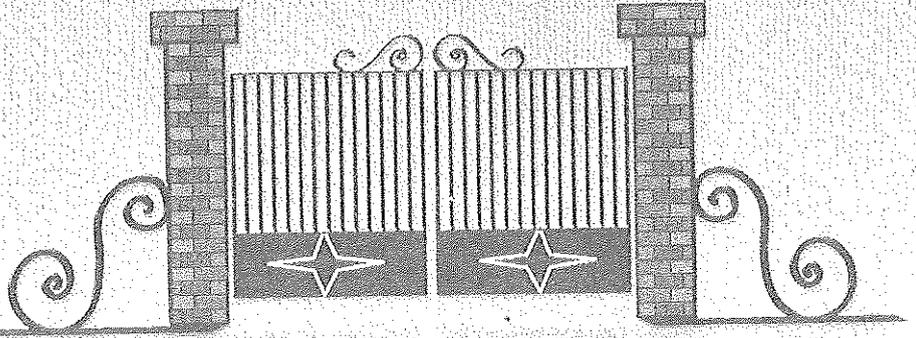
ETS COTTARD

FIOUL / GAZOLE

QUINCAMPOIX TEL : 02 35 34 72 87
VAL DE LA HAYE TEL: 02 35 32 41 76

SERRURERIE • METALLERIE

PROUIN



GARDES CORPS MÉTALLIQUES : ACIER/INOX/ALUMINIUM
MENUISERIE MÉTALLIQUE : MANNESMAN FORSTER
BARRIÈRES • AUTOMATISATION
FER FORGÉ

20, chemin du Gal • 76113 SAHURS • Tél. 02 35 32 46 64 • Fax 02 35 32 43 63



ANTIQUITÉS • BROCANTE
EBENISTERIE D'ART

la Grange aux Trouvailles

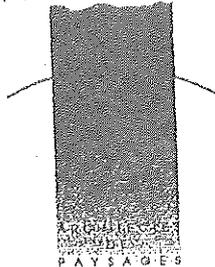
Ouvert le dimanche de 15h à 18h.

76113 HAUTOY-SUR-SEINE

Tél. 02 35 32 41 25

Portable : 06 14 01 20 88

ARC EN TERRE



9, rue de Seine
76113 Sahurs
tél. : 02 35 32 82 27

Vivre avec passion
le développement de sa région
c'est une question de bon sens.



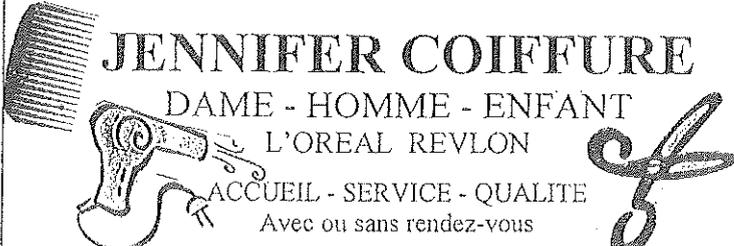
Le bon sens en action



ALIMENTATION GENERALE

COCCI MARKET

M & Mme Joël HEBERT
12 Rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 57



JENNIFER COIFFURE
DAME - HOMME - ENFANT
L'OREAL REVLON
ACCUEIL - SERVICE - QUALITE
Avec ou sans rendez-vous

8 Avenue du Pdt Allendé 76380 CANTELEU Tél.02.35.36.59.55
127,rue des Martyrs 76150 MAROMME Tél.02.35.74.19.08
Coiffure à domicile Tél 02.35.36.36.91

BOULANGERIE PATISSERIE ARTISANALE

Nicole et Bruno DEGROOT
Tél. 02 35 32 46 17
Rue de Bas - SAHURS

Pâtisseries :
Traditionnelle
(génénoise, mousse, crème au beurre, meringuée...)
Trois chocolats
Bavaroises variées

Viennoiseries



Pains Spéciaux
Baguette Tradition
6 céréales
Solognot
Pain complet
Pain de seigle
Campailou...

Horaires d'ouverture
de 7h à 13h et de 15h à 20h
du Mardi au Dimanche



Merci à nos annonceurs
Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL
Aidez-les
En leur réservant votre clientèle

COMPAGNIE FRANÇAISE de CONSTRUCTION

C
F
C

t y l e

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

**ENTREPRISE GENERALE
DE BATIMENT**

SARL CFC - STYLE

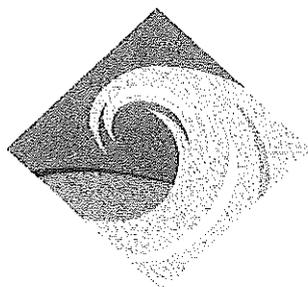
N° Siret 412 617 003 00014 / 452 A

Philippe SLAVE

22 avenue Georges Bizet - 76380 Canteleu
Tél - Fax : 02 35 08 08 11 - Portable : 06 60 19 84 88

GRANDES MARÉES 2006

L'Association Nationale des Coureurs de Grèves (A.N.C.G.) attire notre attention sur les forts coefficients de marées du prochain trimestre.



	Coefficients
8 octobre	114
9 octobre	111
5 novembre	105
7 novembre	102
5 décembre	91

Pour les personnes demeurant dans des zones à risques, il est souhaitable d'éviter les absences prolongées de son domicile et d'être particulièrement vigilant au moment des plus forts coefficients, y compris dans les 3 jours avant et les 3 jours après ces dates.

VACANCES SCOLAIRES

vacances scolaires

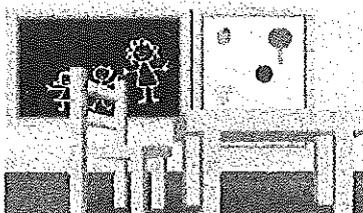
Toussaint du mercredi 25 octobre après la classe au lundi 6 novembre au matin

Noël du samedi 23 décembre après la classe au lundi 8 janvier au matin

Hiver du samedi 24 février après la classe au lundi 12 mars au matin

Printemps du samedi 14 avril après la classe au mercredi 2 mai au matin

Fin d'année le mercredi 4 juillet 2007



HORAIRES DES BUS HIVER 2006/2007

Ces horaires s'appliquent du *lundi 4 septembre 2006 au dimanche 7 janvier 2007 inclus*. La période rouge correspond à la période scolaire du lundi au vendredi; les périodes bleues et jaunes (horaires identiques pour nos lignes) correspondent aux vacances scolaires (voir pages précédentes) du lundi au vendredi; la période mauve concerne le samedi uniquement. **Aucun bus ne circule le dimanche et les jours fériés.**

Ligne 9 : sens (St Pierre de Manneville) Sahurs -> Rouen

Départ Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	35	10C	20C	45				20	05A			15	20	30	30
		45											45		

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	35	10	20					20				15	20	30	30
		45											45		

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	35	10E	20E					05G				15	20	30	30
								55							

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		04	11	23	14			49	34A			42	47	12	57
		39C	46C											57	

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

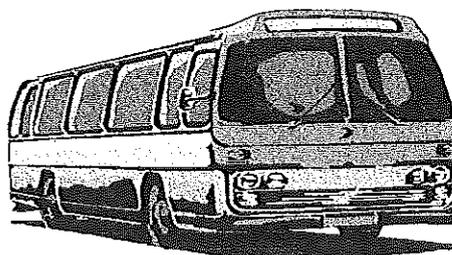
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		04	11	23				49				42	47	12	57
		39	46											57	

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		04	46E					34G	24			42	47	57	57
		39E													

Arrivée ROUEN Gare Routière 12mn après passage au MIN

- A : Circule uniquement le mercredi
- C : Dessert le lycée du Cailly
- E : Dessert le lycée du Cailly les samedis scolaires
- G : Circule uniquement les samedis scolaires



Ligne 9 : sens Rouen -> Sahurs (St Pierre de Manneville)

Départ ROUEN Gare Routière

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
35	10	20	15D				15			55B	55B	30	15	20	
	45		30				55H								

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
35	10	20	15D				15			55	55	30	15	20	
	45														

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
35	10	20				55F	35			55	55		15	20	

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
44	19	29	29D				29	17A			17	17	34	39	
	54		44									43			

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
44	19	29	29D				29				09	08	34	39	
	54											43			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
44	19	29					17G				09	08	34	39	
							49								

Passage Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	10	20		11			56	44A			44	48	14	02	07
	45	55													

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	10	20					56				36	39	14	02	07
	45	55													

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	10	55					44G	16			36	39		02	07
	45														

A : Circule uniquement le mercredi

B : Dessert le lycée du Cailly les lundis, mardis, jeudis et vendredis

D : Terminus Val de la Haye

F : Dessert le lycée du Cailly et circule uniquement les samedis scolaires

G : Circule uniquement les samedis scolaires

H : Dessert le lycée du Cailly et circule uniquement le mercredi

Ligne T50 sens (St Pierre de Manneville) Sahurs -> Canteleu

Départ Sahurs (Maine)

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
						40			15						

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				50		40			15						

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				50		40				25					

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			26	51			02		37		11	11			

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			26		12		02		37		11	11			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					12		02			47		06	11		

Passage piscine Canteleu

du Lundi au vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			36		01		12		47		21	21			

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			36		22		12		47		21	21			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					22		12			57		16	21		

Arrivée Canteleu Domaine des deux lions 10mn après passage au MIN

Ligne T50 : sens Canteleu -> Sahurs (St Pierre de Manneville)

Départ Canteleu Domaine des deux lions

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		45B	45B		35			10		23B	30B	55B			

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		45B	45		35			10		23B	30B	55B			

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			45		35				20		25B	25B			

Passage piscine Canteleu

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		50B	50B		40			15		28B	35B		00B		

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		50B	50		40			15		28B	35B		00B		

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			50		40				25		30B	30B			

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			00B	00B	50			25		38B	45B		10B		

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			00B	00	50			25		38B	45B		10B		

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				00	50				35		40B	40B			

Passage Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période rouge

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
						12		47							

du Lundi au Vendredi périodes bleues et jaunes

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				22		12		47							

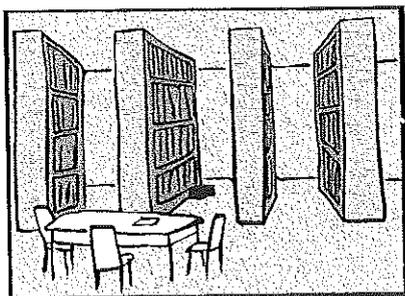
Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				22		12			57						

B : terminus Val de la Haye

MÉDIATHÈQUE CANTELEU

Afin de continuer à bénéficier des avantages conclus avec la ville de Canteleu concernant l'accès à la médiathèque, nous vous invitons, avant tout renouvellement d'abonnement, à passer au secrétariat de mairie à Sahurs pour y retirer un accord préalable. Ce n'est que muni de ce document, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile que vous pourrez obtenir le renouvellement de votre carte d'adhésion au Centre François Mitterrand de Canteleu.



Nous vous rappelons que la convention signée entre les deux communes permet aux jeunes de 3 ans à 20 ans révolus habitant Sahurs de bénéficier du tarif proposé aux cantiliens dans la limite d'un accès par famille; la différence par rapport au tarif des non cantiliens est prise en charge par la commune de Sahurs (sauf pour le « Pass Espace » où la participation communale est limitée à la différence entre le tarif horsain et le tarif cantilien d'accès à la médiathèque).

Horaires d'ouverture : la médiathèque est ouverte du mardi au samedi

Mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h
 Mercredi, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Prix de l'adhésion

ABONNEMENT ANNUEL	Tarif cantilien	Tarif non cantilien	Participation Commune de Sahurs	Coût à la charge des jeunes de Sahurs
Accès médiathèque	- de 18 ans : 1,60 €	25 €	23,40 €	1,60 €
	+ de 18 ans: 8,20 € et - de 21 ans	25€	16,80 €	8,20 €
Pass Espace (accès médiathèque + réductions spectacles)	- de 18 ans : 3,50 €	35 €	23,40 €	11,60 €
	+ de 18 ans :16 € et - de 21 ans	35 €	16,80 €	18,20 €

FICHE PRATIQUE N° 1

FAIRE OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE

Depuis 2001, les banques acceptent la mise en opposition des cartes bancaires volées ou perdues **dès le premier appel du titulaire, à partir de la seule mention de son nom**. L'indication du numéro de la carte (nombre à 16 chiffres gravé sur la carte) n'est plus une condition indispensable pour que l'opposition prenne effet. Toutefois, si vous le connaissez, vous pouvez le communiquer ainsi que la date d'expiration.

Faites une déclaration de perte ou de vol auprès des autorités de police compétentes (commissariat, gendarmerie ou consulat si vous êtes à l'étranger). **Ne donnez en aucun cas votre code confidentiel à 4 chiffres.**

Confirmez votre déclaration par lettre recommandée auprès de votre agence.

Les banques et le GIE cartes bancaires ont mis en place un **numéro de téléphone unique** pour toute mise en opposition :

0 892 705 705 (0,34€/min, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

Voici également quelques numéros directs des centres d'opposition par banques :

La Banque Postale : 0 825 809 803
BNP Paribas : 0 820 820 002
Caisse d'Epargne : 0 825 39 39 39
CIC : 0 825 000 444
Crédit Agricole : 0 892 69 92 92
Crédit Mutuel : 0 825 004 145
Crédit du Nord : 0 825 00 59 59
Le Crédit Lyonnais: 0 821 80 90 90



Pour d'autres banques, consultez les sites internet ou renseignez-vous auprès de votre agence. Il existe certains numéros spéciaux pour les appels de l'étranger; pensez à les vérifier avant votre départ et à les noter pour les emporter.

Une fois l'opposition effectuée, vous êtes dégagé de toute responsabilité. Pour toutes les opérations réalisées après opposition, les sommes litigieuses payées par carte bancaire ne seront pas débitées de votre compte. Les déclarations d'opposition peuvent être facturées par les banques. Le montant de la prestation est libre pour les banques, mais elles doivent cependant porter à la connaissance du demandeur les tarifs qu'elles pratiquent pour ces diverses prestations.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT CANTELEU

Maison de Justice et du Droit



NOUVELLE ADRESSE

6 ancienne route de Duclair
76380 CANTELEU

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 45.

Pour tous les rendez-vous, contacter la
Maison de Justice et du Droit
Tél : 02 32 83 20 31
Fax : 02 35 08 19 13
e-mail : mjd-canteleu@justice.fr

Mise en place dans le cadre de la politique d'accès au droit du Ministère de la Justice, la Maison de Justice et du Droit, c'est :

- une **structure judiciaire de proximité** : un agent de justice et un greffier du Tribunal de Grande Instance de Rouen accueillent et informent le public sur les procédures à suivre,
- un espace d'**accès au droit** : consultations d'avocat, notaire, huissier de justice, associations spécialisées (défense des consommateurs, droits des femmes, droit du logement ...),
- un **accueil des victimes** d'infractions par l'AVIPP,
- un lieu privilégié de règlement amiable des petits litiges par la **médiation**.

La Maison de Justice et du Droit permet donc à chacun d'obtenir gratuitement les renseignements juridiques dont il a besoin, et ce, en toute confidentialité.

AVOCAT

Consultation juridique : conseil en matière familiale, civile, pénale, droit du travail.

⇒ le vendredi de 14 h à 16 h 30

NOTAIRE

Problèmes de succession, liquidation de communauté, vente ou achat de bien immobilier.

⇒ le dernier lundi du mois de 14 h à 16 h

L'HUISSIER DE JUSTICE

Informe sur les actes délivrés par la profession, les droits et obligations en matière de bail d'habitation. Aide pour obtenir le paiement de sommes qui vous sont dues.

⇒ le 1^{er} lundi du mois de 14 h à 16 h

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

Droit de la consommation, litiges suite à un achat (par correspondance, loteries commerciales...)

⇒ 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14 h à 16 h

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES ET D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES PÉNAUX (A.V.I.P.P.)

Information et aide dans les démarches des victimes d'infractions pénales (agression, vol, accident de la circulation, escroquerie, agression sexuelle...)

⇒ 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9 h à 12 h

DÉLÉGUÉ DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Litiges entre les particuliers et l'administration

⇒ le mardi ou le jeudi de 14 h à 16 h 30

MÉDIATEUR DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Règlement à l'amiable de problèmes de voisinage et de litiges de nature civile ou pénale entre particuliers.

⇒ le mercredi de 14 h à 16 h 30

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES FEMMES

Le CIDE assure l'accès au droit des femmes en matière juridique ou sociale.

L'association accueille et écoute les femmes victimes de violence au sein de leur couple ou de leur famille. Aide la victime dans ses démarches que celle-ci décide ou non de porter plainte.

⇒ 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9 h à 12 h

TRIALOGUE

Association de médiation familiale

Aide les couples à organiser les conséquences de leur séparation. Aide les grands-parents en difficulté pour rencontrer leurs petits-enfants.

⇒ le 1^{er} vendredi du mois de 14 h à 16 h 30

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

L'ADIL vous renseigne sur vos droits et obligations en matière d'habitat, règles d'attribution des logements HLM, prêts et aides spécifiques en matière de logement, assurances, règles de construction, obligations du propriétaire.

⇒ 1^{er} lundi du mois de 13 h 30 à 16 h 30

L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM

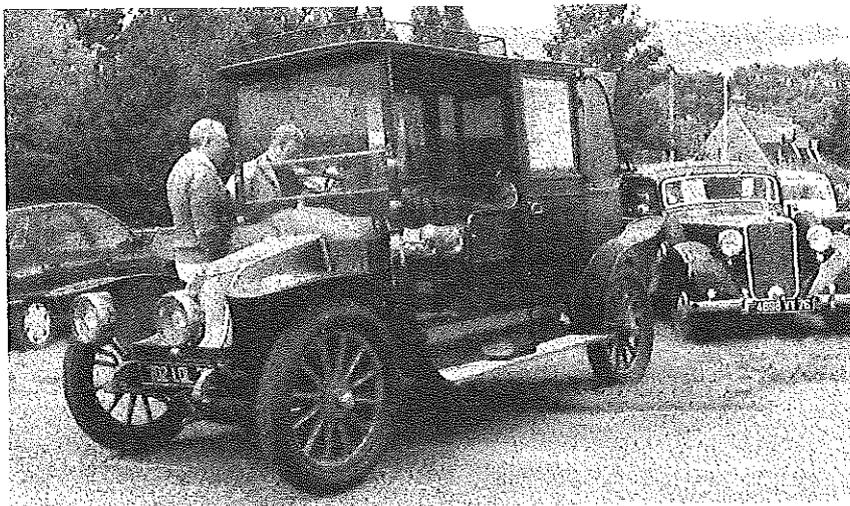
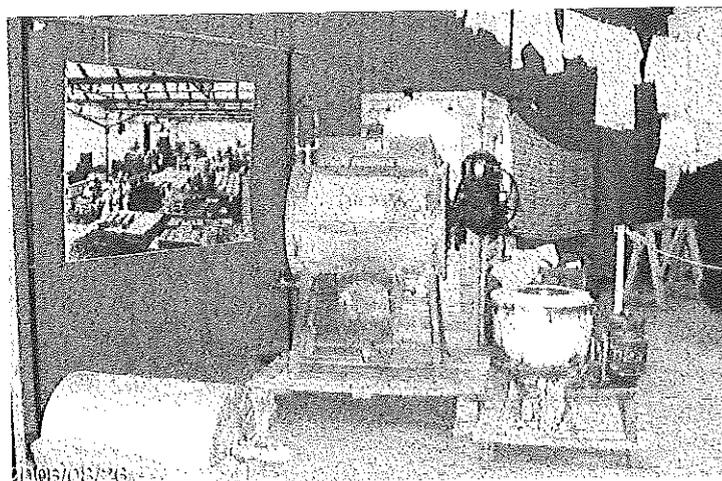
Intervient sur l'accès aux soins, le droit à la santé, l'emploi des travailleurs handicapés, la prévention, le traitement de la perte d'autonomie.

⇒ le mardi de 14 h à 16 h 30 ou le jeudi de 9 h à 12 h

COMITÉ DES FÊTES

LES ANNÉES FOLLES, LE TEMPS D'UN WEEK-END

Voilà ce que vous avez découvert au travers de l'exposition proposée : des cartes postales, des photos de famille, du linge brodé et en dentelle, des machines à laver, des outils,



des voitures de collection... autant de merveilles que pourtant nous ne serions pas prêts à utiliser !

Puis, les années folles c'est aussi la fête : alors, dégustant un coq au vin apprécié à cause de la fraîcheur du soir, plus de 350 convives se sont rassemblés dans une ambiance d'accordéon, de chansons, de danses, cela jusqu'au coup d'envoi du feu d'artifice symphonique. **MAGNIFIQUE !!!** Une pluie de bombes de toutes couleurs dans le ciel, des jets d'eau, éventails, embrasements de haies.... Jamais Sahurs n'aura fait déplacé autant de monde, puisque pas moins de 1300 personnes sont venues écarquiller leurs yeux !!!



Merci donc à tous ceux qui nous suivent et nous donnent envie de continuer.
Merci aussi pour tous vos prêts , témoins de la vie de nos Aïeux.
Merci également aux bénévoles qui nous prêtent main forte.

ET À L'ANNÉE PROCHAINE ...

Le comité des fêtes

- COMITÉ DES FÊTES -

Vendredi 20 octobre 2006 à 20 heures 30

(Salle polyvalente/petit foyer)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le comité serait content à cette occasion d'accueillir de nouveaux membres au sein de son association (il n'y a jamais trop de bénévoles...)

COMITÉ DES FÊTES SAHURS Soirée

Au profit du



Noël des enfants

Bavaroise

Repas dansant
samedi 14 octobre 2006
à 20 heures

REPAS BOISSONS NON COMPRISES :

20 euros

9 euros de 6 à 12 ans

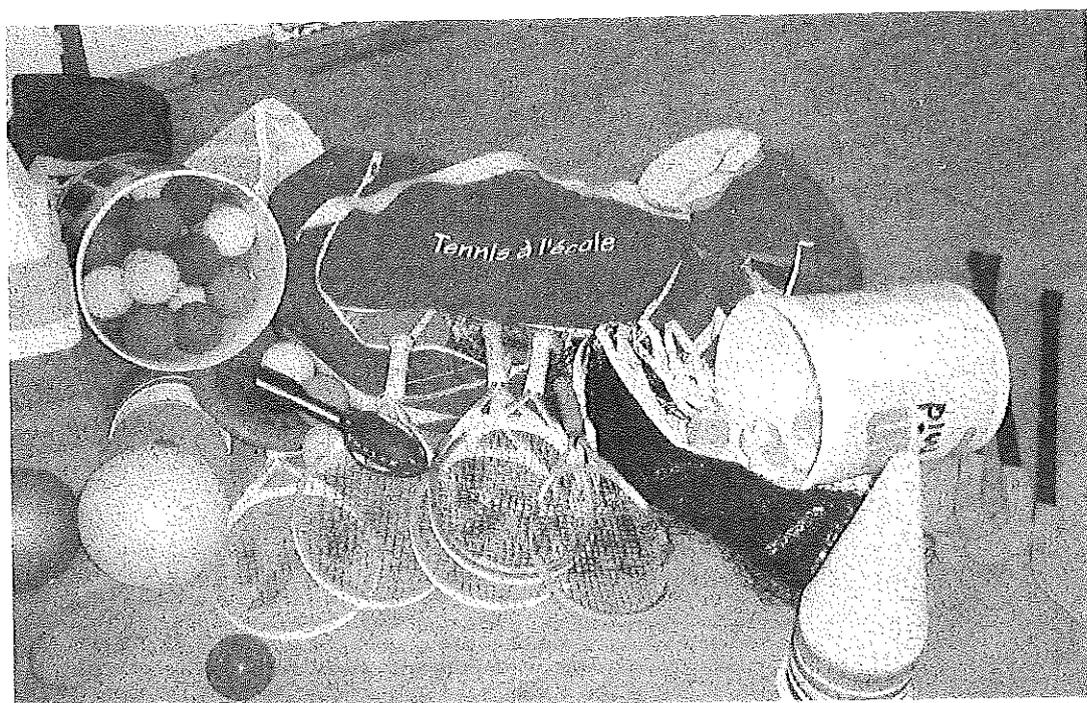
Inscription avant le 5 octobre :

02 35 32 41 02 et 02 35 32 45 22

TENNIS – de l'école à SLS

Comme désormais à chaque rentrée, le tennis a investi l'école primaire de Sahurs. Trois classes (grande section, CP et CE1) ont profité le vendredi 8 septembre d'une séance d'initiation organisée par SLS avec le soutien financier du CNDS (Centre national pour le développement du sport).

Encadrée par Grégory Hébert, professeur diplômé de tennis ayant déjà enseigné sur Sahurs, cette séance d'une heure par groupe a été l'occasion de pratiquer quelques premiers échanges et faire des exercices d'agilité avec raquettes et balles. Un grand plaisir pour les enfants qui pourront tout au long de l'année profiter des équipements et matériels du club (qui dispose d'un kit spécial pour les écoles) lors des séances d'éducation physique encadrées par leurs enseignants.



un matériel pédagogique très complet pour accueillir toute une classe

La rentrée s'est aussi faite pour les cours de tennis enfants, organisés dans le cadre de SLS. Cette année, nous accueillons 45 jeunes de 7 à 14 ans, avec une grande majorité de moins de 11 ans. La limitation du nombre d'enfants accueillis s'explique par l'impossibilité d'augmenter à ce jour les créneaux horaires disponibles et la nécessité de limiter le nombre d'enfants à 8 par cours. Des solutions nouvelles seront donc à envisager pour les années à venir, compte tenu d'une très forte demande des familles.

Notons qu'après le succès des cours adultes, organisés pendant la période estivale (mai-juin), ceux-ci seront à nouveau proposés au printemps prochain aux ados et adultes souhaitant se remettre en forme avant l'été. Une information sera diffusée à cette occasion.

Pour tout renseignement concernant le tennis (cours enfants ou accès terrain), contacter Cécile Capocanellas, présidente de la section Tennis à SLS. Tél. : 02 35 32 65 39.

INITIATIVES JEUNES

Le Théâtre fait sa rentrée



L'association « Initiatives Jeunes » a le plaisir de vous informer que les ateliers hebdomadaires redémarrent !

Fatima, intervenante qualifiée de l'association « La Littoralité Francophone » animera les ateliers selon les modalités suivantes :

	QUAND	COMBIEN*	OÙ
Atelier ENFANT	Vendredi de 18h45 à 19h45	85 € / année	Salle Polyvalente Sahurs
Atelier ADOS	Vendredi de 19h45 à 20h45		
Atelier ADULTE	Mardi de 20h30 à 21h30		

* Possibilité règlement au trimestre et chèques vacances

Si vous hésitez... ?

Passez nous rencontrer ou encore faire une séance d'essai !



Autour du Théâtre

L'association Initiatives Jeunes participera pour la troisième année au festival **Globe Théâtre** ! Cette manifestation culturelle initiée par la « Littoralité Francophone » sera l'occasion de découvrir et d'accueillir de nombreux comédiens venus des quatre coins du globe !

Dans le cadre de ce projet, nous recherchons dès maintenant des familles intéressées pour accueillir un festivalier. Il s'agit de prendre en charge l'hébergement et le repas du soir uniquement.

RENSEIGNEMENTS auprès de François au 06.15.99.96.71

Le roller dans toutes ses formes



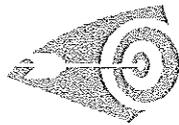
Hockey, Acrobatique, Vitesse, Randonnée...le roller dans toutes ses formes, c'est chaque mercredi de 14h à 15h15 dans la cours de l'école Franck Innocent à Sahurs !

L'association te propose ce rendez-vous hebdomadaire entre amateurs de ce sport. Selon les envies et les idées de chacun, de multiples activités et des sorties seront organisées tout au long de l'année !

Les projets en cours : Match de Roller Hockey N 1, Rando roller à Rouen, Construction de modules, Slalom... !

Pour participer, il suffit de posséder une paire de roller, des protections et régler son adhésion de 5 € à l'association.

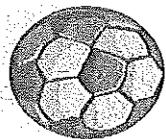
Vacances de la Toussaint



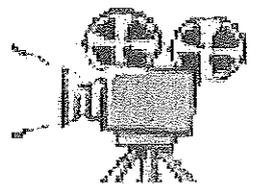
Du mercredi 25 au vendredi 27 octobre 06

L'association te donne rendez-vous chaque après-midi à la salle polyvalente afin d'organiser et de participer aux activités de ton choix :

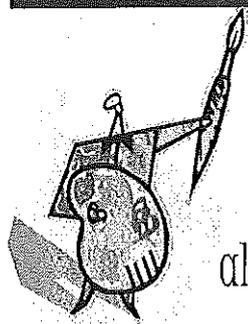
FUTSAL / JEUX VIDEOS SUR ECRAN GEANT
CINEMA / SORTIES...etc !



POUR PLUS D'INFOS : 06.15.99.96.71



L'ÂGE D'OR



Les ateliers « Arts Plastiques » ouvrent leurs portes alors n'attendez plus !

Débutant ou confirmé, abstrait ou pictural, impressionniste ou cubiste...les ateliers animés par Amélie vous permettront de découvrir ou encore de vous perfectionner à la technique de votre choix.

Cette activité s'adresse aux enfants et aux adultes selon les modalités suivantes :

	QUAND	COMBIEN*	OÙ
Atelier ENFANTS (à partir de 6 ans)	Mercredi de 10h à 12h	70 € / Année	Salle Polyvalente
Ateliers ADOS/ADULTES	Mercredi de 14h à 17h	85 € / Année	Sahars

*Possibilité de Règlement trimestriel et chèques vacances

Enfin, des sorties et des visites d'expositions seront organisées tout au long de l'année !



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

KARINE au 06.26.67.75.15

BIBLIOTHEQUE CHANGEMENTS D'HORAIRE

A partir des vacances de la Toussaint, quelques modifications sont à noter pour la bibliothèque Lucie Delarue-Mardrus, implantée sur la place de la Mairie.

Période de vacances scolaires : Une seule permanence hebdomadaire
le VENDREDI de 16H30 à 19h00.

Hors vacances, à partir du 6 novembre :

Permanences

**le MARDI (au lieu de Lundi) de 17H30 à 19H00
et le VENDREDI de 16H30 à 19h00.**

Une rentrée très riche en nouveautés

La politique d'achats de la bibliothèque reste très active. Pour cette rentrée, il y en aura pour tous à l'exemple de ces nouveaux ouvrages tout récemment acquis :

romans historiques « La ligne pourpre » de Wolfram Fleischhauer

Romans d'amour « Le secret de Lily Quinn » de Paulina Simons, auteur très appréciée de « Tatiana »

Romans du terroir

- « Les messieurs de Grandval » de Christian Signol
- « Le bal des célibataires » de Michel Peyramaure
- « La petite école dans la montagne » de Michel Jeury
- « L'école en héritage » de Gérard Georges

Des romans pleins d'humour : « Misérable Miranda » de Isabel Wolf ou Fantasia chez les Ploucs

Des romans policiers :

- Le sand des farines de JF Parot
- Promets-moi d'Harlan Coben
- Immorale de Brian Freeman
- Si tu reviens de Joy Fielding
- Extrême urgence de Michael Crichton.

Des romans historico-policiers

- Le dernier templier de Raymond Khoury
- Le rituel de l'ombre d'Eric Giacometti

Des livres témoignages

- La rage de survie de Trudi Birger
- Elle s'appelait Sarah de Tatiana de Rosnay

Et bien sûr les derniers romans de Marc Levy (Mes amis, mes amours) et de Guillaume Musso.

TELETHON 2006

Sahurs - St-Pierre-de-Manneville-Hautot/Seine

Cette année encore nous avons préparé une série d'actions visant à recueillir le maximum de bénéfiques sur nos 3 villages.

Le Téléthon est un moment de solidarité mais aussi d'échanges et de rencontres entre habitants. Votre participation à quelque niveau que ce soit est attendue.

Nous comptons sur vous !

*LES BENEVOLES
qui espèrent que leur énergie
une fois encore sera récompensée*

Vendredi 24 Novembre

- 20h45 SAHURS - CONCOURS DE COINCHEE
21h HAUTOT - château - NUIT DES PEINTRES

Samedi 25 Novembre

- 15h00 HAUTOT-VENTE AUX ENCHERES PEINTURE
Au château : vente des œuvres de 30 peintres, faites-le savoir !

Vendredi 8 décembre

- 20h45 ST-PIERRE - SOIREE THEATRE « LES COPINES » de Pierre Chesnot
Pièce interprétée par le Club de théâtre de Sahurs - sans réservation (4 €)

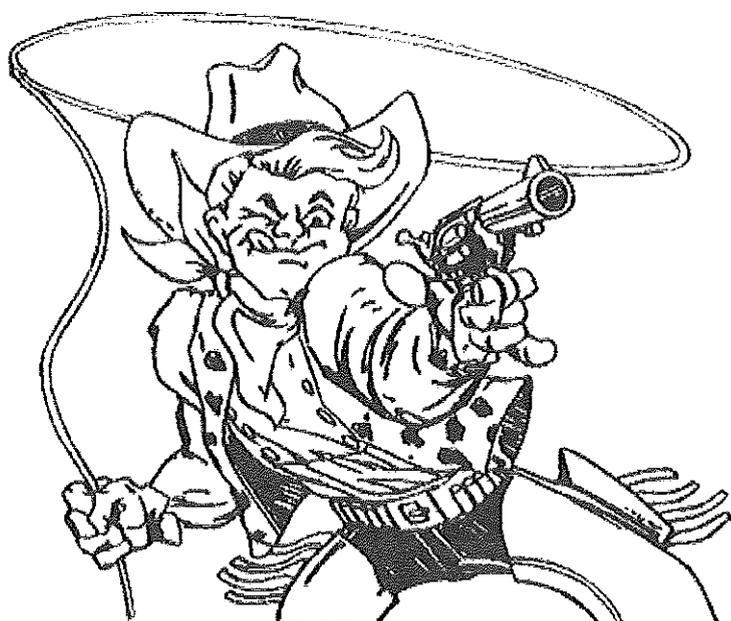
Samedi 9 décembre

- 9h ST-PIERRE - GYM TONIC au Foyer Rural
- 11h45 SAHURS - MISE EN PLACE DE L'ARBRE DES ENFANTS - Sortie école
ST-PIERRE - MISE EN PLACE DE L'ARBRE DES ENFANTS - Sortie école
- 11h30/18h PLACE de SAHURS - VENTE DE VEGETAUX
- 14h/17h SAHURS (stade) - APRES-MIDI SPORTIVE
(Foot, Volley, démo de roller,etc... Participation 2 €, Rens : 06 15 57 19 79)
- 14h/17h SAHURS - DEPART DES « 3 HEURES DE SAHURS »
Circuit en vélo et circuit pédestre
- 20h SAHURS - Soirée Western / Danse Country
avec repas (15 €) Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans
Réservation MT Leprince au 02 35 32 41 02

Dimanche 10 décembre

LIVRAISON DE CROISSANTS SUR SAHURS Réservation à la boulangerie

SAHURS A L'HEURE DE LA COUNTRY DANCE



TELETHON 2006

POUR TOUS CEUX QUI SOUHAITENT S'INITIER
AVANT LA SOIRÉE DU 9 DÉCEMBRE

À LA COUNTRY DANCE

VOUS POUVEZ VENIR AUX COURS
COLLECTIFS ORGANISÉS PAR UNE ÉCOLE
LES VENDREDIS :

- 10 NOVEMBRE
- 17 NOVEMBRE
- 1^{ER} DÉCEMBRE

À LA SALLE POLYVALENTE (SANS RÉSERVATION PRÉALABLE)

PARTICIPATION DE 5€ PAR COURS AU PROFIT
DU TÉLÉTHON MAIS LA SOIRÉE ET LE REPAS
DU 9 DÉCEMBRE VOUS SERONT OFFERTS !

RENS : 02 35 32 65 39

TÉLÉTHON 2006

A LA SAINTE CATHERINE, TOUT PREND RACINES,
MAIS AU TÉLÉTHON, VOTRE ACHAT SERA DEUX FOIS BON...

En décembre dernier, vous avez été nombreux à acheter des végétaux pour planter votre jardin.
Vous avez ainsi permis de collecter plus de 1000 euros pour le Téléthon.

**Cette année encore, nous vous offrirons un choix
de végétaux et de fruitiers de belle qualité pour
vos massifs, vos haies ou vos vergers.**

Ces végétaux, offerts par des pépinières spécialisées, sont l'occasion pour vous, à la fois de réussir vos plantations pour une somme très raisonnable avec les conseils de professionnels bénévoles, et d'aider la recherche médicale.

**NOUS ESPÉRONS QUE LES ARBRES QUE VOUS PLANTEREZ SERONT AUTANT DE
VIES QUE VOUS PERMETTEZ DE SAUVER.**

**Nous vous donnons rendez-vous
le samedi 9 décembre 2006
entre 11 heures 30 et 18 heures devant la mairie**

TRAVAUX PUBLICS

(professionnels & particuliers)

MULTI-RESEAUX

Certification France ISO 9001- 2000.

Chemin du Gal - B.P. n° 5
76113 SAHURS

☎ 02 35 34 96 84
Fax 02 35 34 97 01

Multi-Réseaux@wanadoo.fr

RENAULT CANTELEU

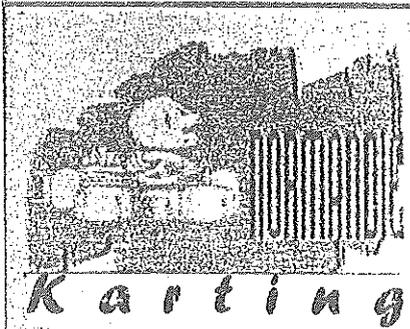
AGENCE DELIENS S.A.R.L.

Mécanique, carrosserie
dépannage, remorquage
Station Elf

avenue Buchholz 76380 CANTELEU

☎ 02 35 36 23 08

Circuit de karting couvert



Karting

VAL DE LA HAYE
Tél: 02.35.34.98.16

Horaire d'ouverture

Mardi et Jeudi : 17 h-22 h
Mercredi : 14 h-22 h
Vendredi et Samedi : 14 h-23 h
Dimanche : 14 h-19 h
Fermé le Lundi

Location pour particuliers et groupe

CORDONNERIE DU CENTRE VILLE



Toutes réparations - Couture - Produits
d'entretien spécial cuir -
Cartes de visite - Clés minute -
Tampons - Gravure & plaques autos -
Vente de coupes et trophées

ARTISAN CONSEIL ☎ : 02.35.36.60.37
6, Avenue Président Allende - 76380 CANTELEU
Magasin ouvert de: 8h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h
Fermé le Lundi

Lecompte

HORTICULTEUR

46, rue de Bas · 76113 Saint-Pierre-de-Manneville
Tél. 02 35 32 07 28 · Fax 02 35 32 56 66

SIRET 311 900 732 00018 - CODE APE 011 D - CCP ROUEN 244-35 N

FORMULE RAPIDE 10.00 Euros

*Servie tous les midi du mardi au
vendredi de 12h00 à 13h30
Possibilité de déjeuner en 1/2
heure; Servi avec un verre de cidre.*

MENU

15.00 euros

Avec tous les jours des nouveaux plats

Possibilité d'accueillir des
groupes pour séminaire avec
restauration.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Jours et horaires d'ouverture:

Du mardi au vendredi midi jusqu'à 13h30
et le samedi soir jusqu'à 20h30

RESTAURANT "LE CLOS DES ROSES"

1, rue du Haut
76113 SAHURS
02.35.34.10.15
FAX/ 02.35.34.08.28



NOUVEAU !!!

CARTE DE GRILLADES EXPRESS

*Avec garniture
Proposé toute la semaine
du mardi au vendredi midi*

5.00 Euros

CAFE DE ROUEN

BAR TABAC JOURNAUX
SALLE DE JEUX

14, rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 13

TAXI du VAL-de-la HAYE

“ Lionel ”

 02 35 32 10 56

Conventionné Assurance Maladie

Transport Aéroport

SAHURS

**LA
PAGE**



Vous souhaitez vous exprimer ponctuellement dans **LE JOURNAL**.

LA PAGE est à vous.

Faites-nous parvenir vos articles au plus tard le dernier jour des mois de Mai, Août, Novembre ou Février à :

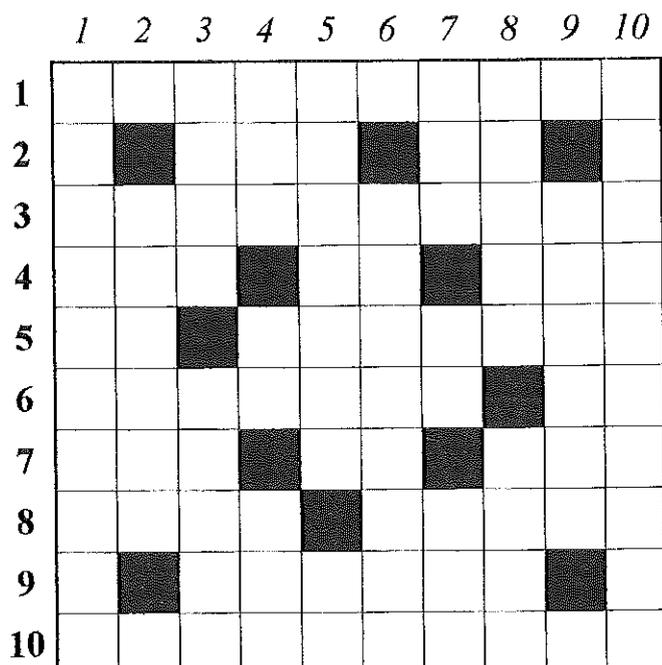
Mairie de Sahurs
SAHURS LE JOURNAL - LA PAGE
Place Maurice Alexandre
76113 SAHURS

Indiquez votre nom pour que l'article soit signé.

Souhaitant conserver le caractère informatif du Journal l'équipe de rédaction se réserve le choix et la période de publication des articles, ainsi que le droit de refuser tout sujet polémique.

LE CRUCIVERBISTE AVERTI

N°56



Solution du n°55

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	Q	U	I	N	E	R	I	E
2	I	■	U	N	S	■	N	E	■	S
3	T	R	E	I	L	L	A	G	E	S
4	O	I	L	■	A	U	■	E	G	O
5	Y	S	■	A	N	N	U	L	E	R
6	E	Q	U	I	D	E	S	■	R	E
7	N	U	S	■	E	T	■	P	I	U
8	N	E	U	F	■	T	E	L	E	S
9	E	■	R	A	D	E	A	U	■	E
10	S	P	E	C	I	E	U	S	E	S

Horizontal: 1 Portés aux nues. 2 Premier d'une liste de 95. Vu. 3 Respecter. 4 Petite compagnie. Personnel. Touché. 5 Ouvrier spécialisé. Sans arrêt. 6 En général ils réparent. Célé. 7 Unité de pression. Élu. Média. 8 Lit vide souvent. Espionnée. 9 Attrister. 10 Liqueur.

Vertical: 1 Tombons sous le charme. 2 Descendant d'un dinosaure. 3 Volaille. Revêtement rugueux. 4 Mets délicats. Sodium. Dix à la belote. 5 Donnons du mouvement. Deux. 6 Signifient. 7 Ré. Pape. Mieux que rien. 8 Acide. Fait fonctionner les zygomatiques. 9 Ameubli la terre. 10 Meticuleux.

Liste des annonceurs soutenant Sahurs Le Journal

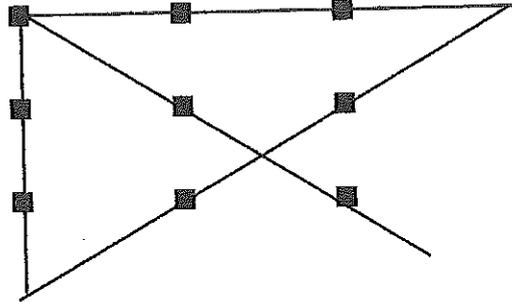
Alimentation :	COCCI MARKET	Garage :	DELIENS
Antiquités, brocante :	MARTIN	Garage :	LEFEBVRE
Architecte :	BONHAUME	Garage:	GARAGE DU BAC
Architecte paysagiste :	COMONT	Horticulture :	LECOMTE
Assurance :	MMA, BELLONET	Immobilier :	DEGREMONT
Banque(Point Vert) :	CREDIT AGRICOLE	Imprimerie :	GABEL, FLEURY
Bar tabac journaux :	CAFE de ROUEN	Karting :	VAL DE LA HAYE
Boulangerie, pâtisserie:	DEGROOT	Maçonnerie :	BOCHERVILLAISE
Coiffure :	JENNIFER	Menuiserie, isolation :	VACANDARE
Cordonnerie :	DURU	Plomberie, chauffage :	SLMR
Couverture :	AUZANNE	Restaurant:	LE CLOS DES ROSES
Electricité :	MENARD	Restaurant :	LE GRAND TURC
Elagage entret.jardin :	SOS JARDIN	Serrurerie, métallerie :	PROUIN
Entr. Gén ^{ale} bâtiment:	CFC STYLE	Taxi:	PELFRENE
Fioul, gazole :	COTTARD	Travaux publics :	MULTI RESEAUX
Fleuriste :	EXOTIC FLEURS		

Voici la solution des jeux qui vous ont été proposés dans le dossier du Journal n°55:

N°1 Charade de Victor Hugo:

Bavard, oiseau, café: *bavaroise au café*

N°2



N°3 C'est le « N ».

N°4 Le premier est celui qui dit toujours la vérité,
le deuxième est le menteur,
le troisième est celui qui dit parfois la vérité

N°5 M. Blanc doit tirer en l'air, ainsi M. Gris visera M. Noir parce qu'il est le plus dangereux. S'il l'atteint M. Blanc est sauvé, s'il le rate M. Noir visera et tuera M. Gris ce qui sauvera M. Blanc.

N°6

6	2	8	1	4	9	3	7	5
1	7	9	3	5	6	8	2	4
5	4	3	8	7	2	6	9	1
9	3	2	5	1	8	4	6	7
8	1	7	6	9	4	5	3	2
4	6	5	7	2	3	9	1	8
2	8	4	9	6	7	1	5	3
3	5	6	2	8	1	7	4	9
7	9	1	4	3	5	2	8	6

N°7

7	6	8	1	9	5	2	3	4
9	3	5	2	4	6	8	7	1
1	4	2	8	3	7	5	9	6
3	1	9	5	7	2	4	6	8
4	2	7	9	6	8	1	5	3
8	5	6	3	1	4	9	2	7
5	7	1	4	2	3	6	8	9
2	9	3	6	8	1	7	4	5
6	8	4	7	5	9	3	1	2

N°8

4	8	9	2	6	3	5	1	7
2	5	1	4	8	7	3	6	9
6	7	3	5	1	9	4	2	8
1	9	4	6	5	8	7	3	2
5	3	2	9	7	1	8	4	6
7	6	8	3	4	2	1	9	5
8	4	7	1	9	6	2	5	3
9	2	5	8	3	4	6	7	1
3	1	6	7	2	5	9	8	4

N°9

9	1	3	6	2	7	5	8	4
4	8	7	9	3	5	6	2	1
2	5	6	4	1	8	3	9	7
7	6	9	3	4	2	8	1	5
5	2	4	1	8	6	9	7	3
1	3	8	7	5	9	4	6	2
6	7	5	2	9	3	1	4	8
8	9	1	5	7	4	2	3	6
3	4	2	8	6	1	7	5	9

N°10

2	1	3	6	4	5	8	7	9
7	9	6	3	8	1	5	4	2
5	4	8	9	7	2	6	1	3
4	2	9	5	3	8	1	6	7
1	6	5	7	9	4	3	2	8
3	8	7	1	2	6	4	9	5
6	7	4	8	5	9	2	3	1
9	5	2	4	1	3	7	8	6
8	3	1	2	6	7	9	5	4

N°11 Chassé-croisé

Ablette
Galvauder
Applaudie
Végéteras
Achalandé
Lupulines
Doublor
Altitudes

Effritais
Napperont
Sûrement
Effondrés
Modalités
Bourdonne
Latitudes
Étrennait

Cabinets
Expresso
Supérieur
Tavernier
Topettes
Oreilles
Uppercuts
Tondeuse

L'extrait du texte du livre « Ensemble c'est tout » d'Anna Gavalda est :

« Ils n'étaient pas bavards, ils n'avaient plus l'habitude de partager leur repas. Le protocole ne fut donc pas très au point et tous deux eurent du mal à se dépêtrer de leur solitude, mais c'étaient

N°12

	6	29		13	3	
12	3	9	11	9	2	
15	2	5	3	4	1	
15	1	8	6	17		
	20	7	4	9	17	
	15	4	11	1	4	6
20	6	1	2	3	8	
12	9	3	4	1	3	

N°13

	3	24	24	7	10	16	11	
41	2	9	7	5	4	6	8	
29	1	6	8	2	5	4	3	
	17	8	9	4	1	3		
3							13	
5	1	4	15	29	34	11	2	9
31	2	7	3	8	6	1	4	
		18	1	9	8			
		7				20		
	15	1	2	5	4	3		
3							7	
41	2	4	5	7	9	8	6	
7	1	2	4	17	7	9	1	

N°14

	16	10			7	23	14			9	13	
9	7	2	9	11	2	6	3		5	1	4	
19	9	8	2	16	1	9	6	19	2	8	9	
				23				6				
	12	22	14	6	9	4	8	5	2	7	22	15
13	4	2	1	6	31	25	1	9	7	8		
11	8	3	14	8	6	12	9	3	8	1	7	
			11			10						
	16	7	9	22	7	9	6	3	1	2		
	3	1	2	13	8	1	4	14	9	5		
	12			10				29			11	
8	3	5	4	1	3	12	3	9	8	3	5	
						12						
13	9	4	15	3	2	4	1	5	10	4	6	
			16									
			41	9	4	5	8	2	7	6		
			9	7	2			11	8	3		

N°15 Le texte d'Honoré de Balzac est:

L	A		M	I	S	S	I	O	N		D	E		L
	A	R	T		N		E	S	T		P	A	S	
D	E		C	O	P	I	E	R		L	A		N	A
T	U	R	E		M	A	I	S		D	E		L	
E	X	P	R	I	M	E	R							

N°16 Le texte de Victor Hugo est:

L	A		V	E	R	I	T	E		E	S	T		C	O
M	M	E		L	E		S	O	L	E	I	L		E	L
L	E		F	A	I	T		T	O	U	T		V	O	I
R		E	T		N	E		S	E		L	A	I	S	S
E		P	A	S		R	E	G	A	R	D	E	R		

N°17 Les valeurs sont:

$$A = 14 \quad B = 27 \quad C = 32 \quad D = 49 \quad E = 57$$

N°18 Les valeurs sont:

$$A = 17 \quad B = 18 \quad C = 29 \quad D = 44 \quad E = 68$$

N°19 La 1^{ère} information permet d'énumérer les possibilités d'âges:

$$\begin{array}{ll} 1 \times 1 \times 36 = 36 & 1 \times 6 \times 6 = 36 \\ 1 \times 2 \times 18 = 36 & 2 \times 2 \times 9 = 36 \\ 1 \times 3 \times 12 = 36 & 2 \times 3 \times 6 = 36 \\ 1 \times 4 \times 9 = 36 & 3 \times 3 \times 4 = 36 \end{array}$$

Il y a donc 8 possibilités et c'est la raison pour laquelle l'interlocuteur ne peut répondre d'emblée. Quand l'autre dit que la somme de leur âges est similaire au numéro du porche et que l'interlocuteur répond qu'il ne peut toujours pas savoir c'est qu'il reste plusieurs solutions. Or $2 \times 2 \times 9$ donne 13 à l'addition tout comme $1 \times 6 \times 6$; Le numéro sur le porche est donc 13. La dernière précision « l'aînée est blonde » permet de savoir qu'il y a une aînée. Les trois enfants ont donc respectivement : des jumelles de 2 ans et l'aînée de 9 ans.

N°20 La solution est Victor Hugo

Mon premier est un assassin c'est VIC car vic tue ail (victuailles)

Mon deuxième est un assassin c'est TOR car le tor tue

Mon troisième ne rit pas jaune c'est U car u rit noir (urinoir)

Mon quatrième n'est pas rapide c'est GO car go est lent (goéland)

N° 21 La solution est :

Prénom	Matériaux	Age de la maison	Quartier
Didier	Ciment	20 ans	Le Bourg
Denis	Bois	25 ans	Les Petits Saules
Francine	Briques	15 ans	La Valette
Pascale	Pierres	10 ans	Le Puits Fouquet

N°22

Solution :

R ¹	E ²	T ³	A ⁴	C ⁵	N ⁶	M ⁷	I ⁸	V ⁹
B ¹⁰	S ¹¹	H ¹²	U ¹³	D ¹⁴	O ¹⁵	G ¹⁶	L ¹⁷	

N°23

Le mot à découvrir est : LACET

INFOS UTILES

Téléphones utiles

Mairie	02 35 32 46 03
La Poste	02 32 80 84 95
Médecins	
Dr Lecler	02 35 34 11 89
Dr Renault	02 35 34 11 89
Dr Lefebvre-Calle	02 35 32 46 39
Infirmières	
Mmes Fatras et Thorel	02 35 32 44 57
Pédicure podologue	
Marie Durot	06 84 83 39 57
Ecole	02 35 34 66 32
Garderie	02 35 34 54 99
ADMR Mme Varon	02 35 32 11 40
Pompes funèbres	
Vacandare s.a.r.l.	
•St Pierre de Manneville	02 35 32 08 18
•Rouen	02 35 15 94 84
Animateur jeunes	
François Charassier	06 15 99 96 71

SAMU	15
CHU Rouen	02 32 88 89 90
Centre antipoison	03 20 44 44 44
Drogues Info Service	08 00 23 13 13
ARIRT Lutte contre la drogue	02 35 89 91 84
Allo Enfance Maltraitée	08 00 05 41 41
Pompiers	18
Police secours	17
Gendarmerie Canteleu	02 35 36 79 56
Perception Gd Couronne	02 35 67 87 87
SPA	02 35 70 20 36
EDF dépannage 24h/24	0 810 333 076
Lyonnaise des Eaux 24h/24	0 810 884 884
et service clients	0 810 384 384
Télécoms dérangements	13
Collège Gounod Canteleu	02 35 36 28 80
TCAR (transports en commun)	02 35 52 52 52

Renseignements utiles

Ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 19 h
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ordures ménagères (sac noir)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets recyclables : papier, plastique, fer blanc et alu (sac bleu)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets verts

Ramassage hebdomadaire le lundi
dernier ramassage le lundi 4 décembre

Déchets en verre

Containers, place M. Alexandre et rue du Puits Fouquet, près de la rue Maze

Déchetterie - Rendez-vous ramassage encombrants

N° vert : 0 800 021 021

Déchetterie DEVILLE : 02 35 74 40 49

Location de la salle polyvalente

Réservée aux habitants de la commune, s'adresser à Marie-Thérèse Leprince
tél : 02 35 32 41 02 - cf. tarifs municipaux

Garderie

Horaires : 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30

Bibliothèque

Période scolaire: lundi 17 h 30 à 19 h
et vendredi 16 h 30 à 19 h

Période de vacances:

lundi et vendredi 17 h 30 à 19 h

↗ Changements page 43

TARIFS LOCATION DES SALLES : se reporter au tableau Tarifs municipaux

Toute réservation devra impérativement être confirmée par écrit et accompagnée d'un chèque représentant la moitié du montant de la location; ce chèque sera encaissé. Le paiement de la deuxième moitié se fera au moment de la remise des clés au locataire.

Il est également possible de louer la vaisselle (tarifs sur demande au moment de la location).



Degrémont Immobilier

Betty Degrémont

16, Rue de Crosne - 76000 ROUEN

Tél : 02 35 07 28 88

Fax : 02 35 07 28 80



GARAGE DU BAC

Pascal LEPREVOST
Agent Renault

Vend voitures neuves et occasion
Réparation toutes marques

7, route de Rouen 76530 LA BOUILLE
Tél 02 35 18 01 49 Fax 02 35 67 13 41



Pour tous diagnostics
devis, dépannages
ou autres services
Composez le 02 35 34 07 99

ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

INSTALLATION - DÉPANNAGE
CLIMATISATION - ENTRETIEN

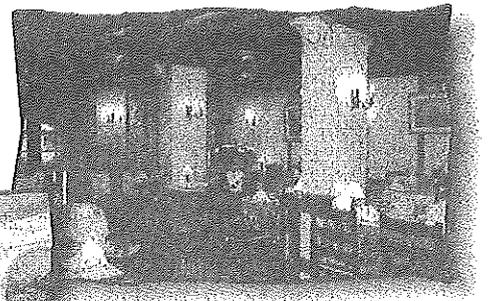
41 Rue des Frères Duret - 76380 VAL DE LA HAYE
Tél/Fax : 02 35 34 07 99 - 06 61 77 72 41 - E-mail: smlp33@yahoo.fr



Auberge du Grand Turc

www.auberge-du-grand-turc.com

Hôtel du Centre
256, route de Dieppe
Déville-Lès-Rouen



Une salle et
un salon particulier
vous accueillent
pour vos cérémonies
tous budgets.

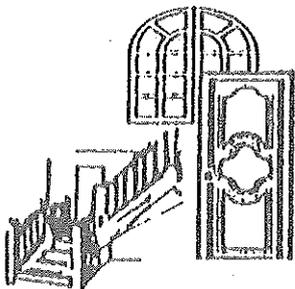
Pour vos réceptions, demandez
gratuitement notre livret spécial.
Réservation auprès de Sylvie au
tél/fax : 02 35 74 30 39



VACANDARE s.a.r.l.

MENUISERIE BOIS & PVC - CHARPENTE

POMPES FUNÈRES PRIVÉES



**ESCALIER
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
DOUBLE VITRAGE
POMPES FUNÈRES**

**INHUMATIONS - CRÉMATIONS
MARBRERIE - PLAQUES - FLEURS**

CONTRATS OBSÈQUES

76113 Saint-Pierre de Manneville
Tél. : 02 35 32 08 18
Fax : 02 35 34 23 67



68 Route du Havre
76000 ROUEN
Tél. : 02 35 15 94 84